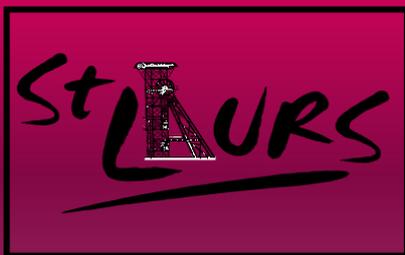


# BULLETIN MUNICIPAL



N°32



2022



## EDITORIAL



Une nouvelle année vient de s'écouler. Malgré tous, nous nous habituons à vivre avec la Covid ! Une grande partie de la population est vaccinée mais il est important de toujours rester vigilant.

Nos associations commencent à relancer leurs activités avec l'organisation de quelques manifestations, nous les en remercions.

Même si certains travaux ont pris du retard dans leur réalisation, nous nous avons pu mener à bien bon nombre de projets tels que :

- Le remplacement des radiateurs dans les logements communaux
- La réfection de la façade du local technique
- La peinture de la salle des fêtes
- La création du skate park
- L'installation d'un nouveau distributeur de pain
- Le renouvellement du parc informatique à l'école
- La réfection (en commun avec la commune de Saint-Maixent de Beugné) du chemin de la Gabauge

Durant les semaines ou mois à venir, d'autres travaux devraient être réalisés ; des travaux d'entretien de la pelouse du stade, un nouvel agrandissement de la garderie, la rénovation énergétique des logements communaux.

Vous avez pu constater également que les travaux relatifs au projet éolien étaient démarrés depuis le 16 août dernier. Le coulage du béton sera terminé d'ici la fin de l'année.

Je tenais à remercier toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire et donnent vie à notre Commune, notamment nos associations, sans oublier l'ensemble des employés communaux qui œuvrent au quotidien.

Les mois à venir risquent encore d'être éprouvants mais nous devons garder espoir et à nouveau faire preuve de solidarité, c'est certain, il y aura des jours meilleurs.

Le Conseil Municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente fin d'année 2021 et nous vous offrons tous nos vœux pour 2022.

Gwénaél DEBORDES

# LES INFORMATIONS MUNICIPALES

## Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

### Bâtiments

#### « 1000 chantiers »

Dans le cadre du plan de relance « 1000 chantiers » financé par le Département des Deux-Sèvres, la Commune pouvait bénéficier d'un subventionnement de 50 % sur trois de ses projets. Cette enveloppe a été utilisée pour la réalisation de travaux sur les bâtiments.

- Bâtiments locatifs : 4 logements de l'allée des Prunus ont bénéficié du remplacement des convecteurs par des radiateurs plus performants en matière de consommation d'énergie. Les travaux ont été réalisés par la SARL AUMAND PALLUAU pour un montant de 6 925.43 € dont 774.48 € de subventions.
- Local du service technique : le ravalement de la façade et le changement des ouvertures du local des employés communaux ont été réalisés par l'entreprise GELIPAVRENOV et SARL RENOUX pour un montant de 9 260.40 € dont 3 858.50 € de subventions.
- Salle Serge GAUDIN : la réfection des peintures intérieures a été effectuée par l'entreprise Thierry SONNARD et le changement des panneaux phoniques par la SARL RENOUX pour un montant de 11 877.51 € dont 4 948.96 € de subventions.



Avant ➤ Après ➤



### Efficacité énergétique

Afin d'analyser l'efficacité énergétique des logements communaux et d'évaluer les travaux nécessaires en matière d'économie d'énergie, le Centre Régional des Energies Renouvelable a effectué des diagnostics énergétiques. Le bilan de cette étude démontre que les logements de l'Allée des Prunus ne nécessitent pas ou peu d'intervention. En revanche, la commission bâtiment devra apporter une attention particulière au logement communal place de la Rampière.

### Réfection de la peinture du portail de l'école

Le portail de l'école a fait l'objet d'une réfection durant les vacances scolaires d'avril. Une peinture thermolaquée a été appliquée par la SARL SN BSMC pour la somme de 920,46 €.

## Voirie et environnement

Le ruisseau du petit chemin de Saint-Laurent a bénéficié d'un curage et d'un empierrage afin de faciliter l'écoulement des eaux, éviter les remous et l'érosion des berges de la prairie voisine. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CHAIGNEAU.

Le Conseil Municipal a validé la réfection du chemin de la Gabauge et de celui des Ardennes. Ce chemin étant mitoyen, les frais ont été partagés avec la Commune de Saint-Maixent de Beigné. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Chaigneau pour un montant de 3 504 €.



## La ligne à Bébert

Le Conseil Municipal envisage de valoriser et de sécuriser le site dit de « La ligne à Bébert ». En effet, le chemin de randonnée empruntant l'ancienne ligne de chemin de fer présente des passages relativement accidentés.

Afin de l'aider dans ses décisions futures, la Commune a adhéré au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement cf. page 49). Cet organisme a effectué une analyse de l'environnement, du terrain, de son histoire et de la faune environnante et a produit un rapport sur les réalisations possibles.

Le Conseil poursuit sa réflexion sur l'aménagement du site. La Municipalité envisage également de mener des chantiers participatifs impliquant la population.

## Travaux et équipements divers

Desserte transport scolaire et départemental : un nouvel arrêt de bus, à destination de Niort, a été créé à Bégrolles et est en service depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Sécurité incendie : la Commune a financé, à hauteur d'un tiers, les travaux de remise en état de la réserve incendie de Faur.



Taille des arbres : les platanes de la cour de l'école ainsi qu'une partie de ceux de la place de la Rampière ont été élagués et les branchages broyés. Le paillage obtenu est mis à la disposition des administrés. Il se trouve derrière l'apport volontaire situé chemin de la bruyère. Si vous êtes intéressés, vous pouvez aller vous servir.



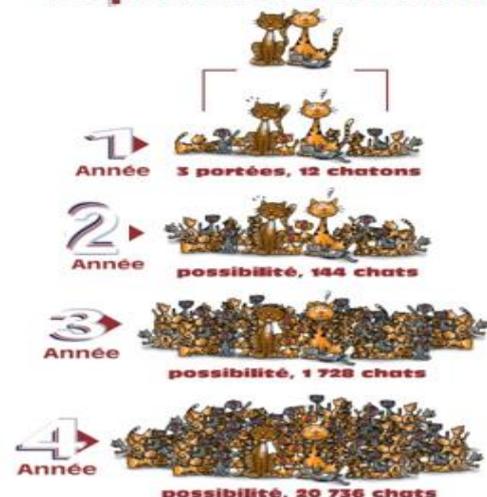
## Campagne de stérilisation des chats errants

La prolifération de chats errants est une réalité qui crée des problèmes de tranquillité et de salubrité publique et notre Commune n'est pas épargnée par ce phénomène. Pour éviter ces désagréments et les colonisations galopantes, la solution est la stérilisation.

En conséquence, la Commune a signé un partenariat avec la SPA afin de stériliser et d'identifier dix chats errants. Des cages-trappes ont été installées et à ce jour l'objectif est atteint car dix chats ont été capturés. Une fois stérilisés et identifiés au nom de la Commune, ils sont remis sur leur lieu de capture et ont alors le statut de chats libres.

Il faut savoir que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, afin de lutter contre l'abandon des chats, les propriétaires de chats non-pucés ou non-tatoués s'exposent à une amende de 750 € (auparavant cette obligation ne s'appliquait qu'en cas de vente ou de don de chats âgés de plus de sept mois).

## La prolifération du chat



## Adhésion à Deux-Sèvres Nature et Environnement (D.S.N.E.)

La Commune a fait le choix d'adhérer à la D.S.N.E. qui propose des animations en milieu scolaire. Cette association sensibilise et éduque au respect de la biodiversité locale et propose des actions de protection et d'aménagement du territoire telles que la trame verte, bleue et noire. L'école Emmanuel GIRARD a pu bénéficier de ces animations cette année.

### La trame verte, bleue et noire, qu'est-ce que c'est ?

La trame verte et bleue (TVB) est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La TVB porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans des décisions d'aménagement du territoire.

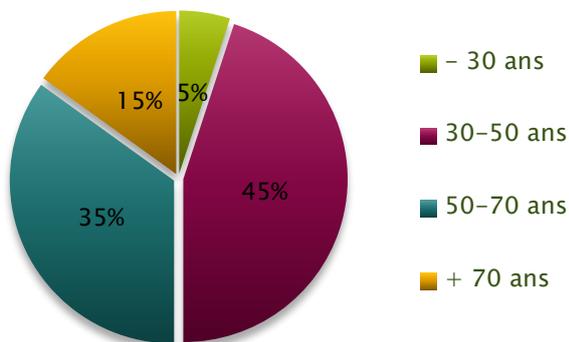
La trame noire a été mise en place pour préserver et recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne, nos systèmes d'éclairage ayant de graves conséquences pour certaines espèces animales.

## Enquête sur les déchets verts

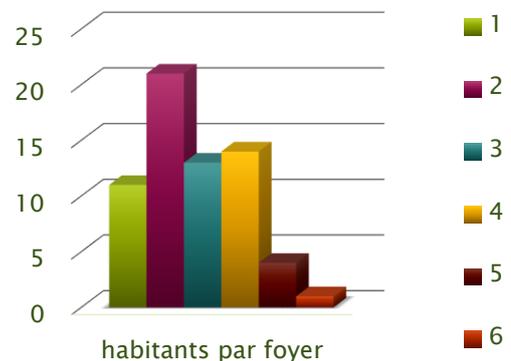
Suite à l'interdiction de brûler les déchets verts et des questions d'administrés concernant la gestion de ces déchets, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une enquête d'opinion auprès de la population afin de connaître leurs réels besoins.

Sur 261 questionnaires diffusés, nous avons eu 66 retours, soit une participation de 25%, avec une majorité de retours sur la tranche 30-50 ans et les foyers de 2 personnes.

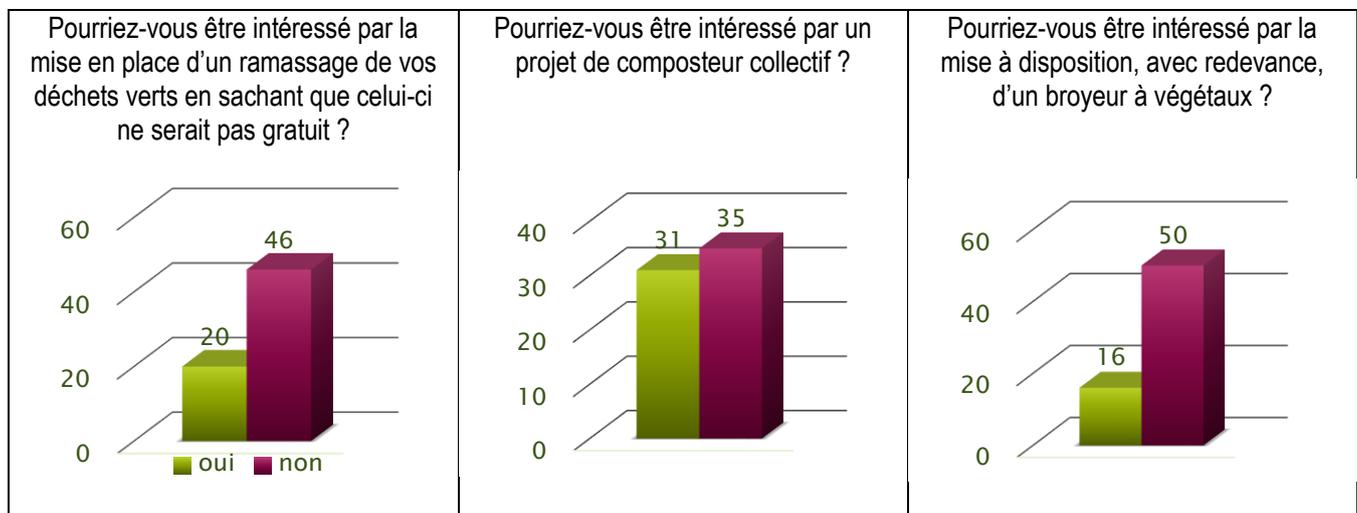
Moyenne des tranches d'âge



Nombre de personne composant le foyer



Voici les résultats aux questions posées :



Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal a décidé de proposer à la population une journée d'information sur le compostage et la gestion des déchets verts. Des réflexions sont également en cours au niveau de la Communauté de Communes via le SICTOM.

## Le projet de Parc Naturel Régional (PNR)

### Point d'étape sur le projet de Parc Naturel Régional

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc Naturel Régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 Communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?



### Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc Naturel Régional, le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.



### Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc Naturel Régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

### Des Grands Conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Celle-ci a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

### Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. La première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers avaient pour thème « Les objectifs pour le paysage de demain ».

#### Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49

[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

**Plus d'informations** sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

## Parc éolien Saint-Laurs – Beugnon-Thireuil

### La concrétisation des efforts de toutes et tous !

L'année 2021 fut riche d'évènements pour le projet éolien de Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil.

Le début de la première phase de construction durant l'été a rendu concret ce projet que nous portons ensemble avec les élus depuis 2014. Au moment où nous rédigeons cet article, les deux premières fondations sont sur le point d'être finies.



**Fin de coulage de la fondation de l'éolienne E1**

©wpd



**Fondation de l'éolienne E4 finalisée**

©wpd

Cette première phase de construction verra donc la finalisation des 6 fondations pour les fêtes de fin d'année avant un hivernage du chantier pour des raisons écologiques et de calendrier jusqu'en fin d'été 2022. En effet, la construction est réalisée sur les périodes les moins sensibles du cycle biologique pour éviter au maximum les effets sur les espèces nicheuses. Il y aura donc une période de pause entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 juillet.

La campagne de financement participatif, qui s'est déroulée de mi-septembre à mi-octobre et portée par la société Enerfip, a été un succès ! Le seuil de réussite, fixé à 300 000 euros (pour l'enveloppe globale ouverte d'1 million d'euros) a été largement dépassé, pour atteindre 755 000€. Au taux de 6% par an avec récupération de l'intégralité du placement au bout de cinq ans, le Conseil Municipal a décidé d'investir 10 000 € dans ce projet.

### Comment faire de 2022 une meilleure année que 2021 ?

Les comités de pilotage vont poursuivre et concrétiser le travail initié lors du développement du projet pour la mise en place des mesures de compensation et d'aménagement du parc éolien.

Par ailleurs, le chantier observera un temps de pause les 8 premiers mois de l'année. Une reprise en douceur avec des travaux de voirie est prévue pour le mois de septembre 2022 avant l'arrivée des éléments d'éoliennes.

Le montage des éoliennes, aussi appelé « la levée », est prévu à partir de mi-octobre. Fin 2022, l'ensemble du parc éolien devrait être construit !

**Jérémy Bouchez, Chef de projets, wpd onshore France**

### Charte de bonne conduite éolien

Le Conseil Communautaire de Val-de-Gâtine a validé une charte de bonne conduite au sujet de l'éolien. Ainsi la zone d'exclusion réglementaire à proximité des habitations est portée à 600 mètres et non 500 mètres comme l'autorise la loi. Le texte préconise des parcs éoliens se composant au minimum de quatre éoliennes, cela limitant l'implantation sur des zones restreintes en termes de surface. C'est une restriction bien plus contraignante que lorsqu'il s'agit de trois machines. Les infrastructures, les monuments historiques et les trames vertes et bleues sont d'autres critères mis en avant pour réduire la multiplication des projets.

## Dans son gros camion !

Alexis GEFARD, un enfant du pays, a travaillé sur le site éolien de Saint-Laurs, pendant la phase de terrassement.

Depuis tout petit, Alexis est passionné par les engins de travaux public. Aujourd'hui, il en a fait son métier et conduit un tombereau qui transporte jusqu'à 30 tonnes de matière. Il est embauché par la société 2 SEVRIENNE SERVICE basée à Saint-Gelais, pour laquelle il effectue la plupart du temps, des missions en déplacement dans toute la France.

La société 2 SEVRIENNE SERVICE est intervenue pour le compte de COLAS Niort, sur le chantier dès le début des opérations en août 2021.



Le rôle d'Alexis était de transporter la terre vers les chemins créés pour accéder aux chantiers et vers des zones de stockage. Cette mission qui a duré une quinzaine de jours, lui a permis de faire une pause dans ses déplacements, de se ressourcer auprès des siens et lui a apporté la fierté d'avoir travaillé pour le bien commun de son village.

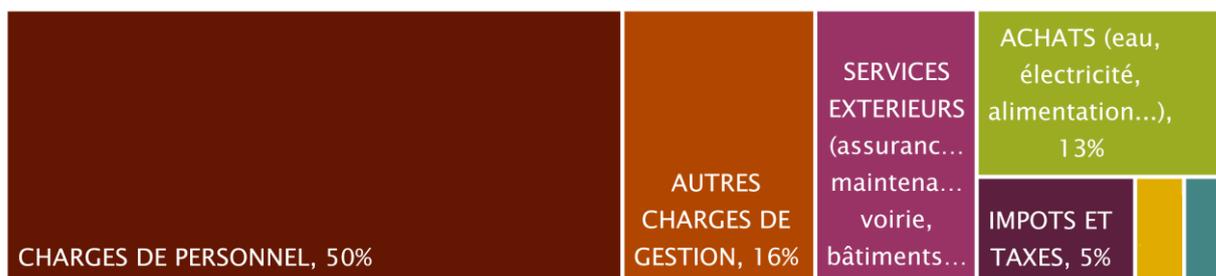
## Commission Finances

### Exercice 2020 d'après le compte administratif

Le compte administratif est le bilan des dépenses et recettes réalisées par la Commune pour l'année écoulée. Il a été approuvé par le Conseil municipal le 6 avril 2021, et est constitué de deux sections : la section de fonctionnement qui fait état des dépenses et recettes courantes (eau, électricité, charges de personnel etc.) ; la section d'investissement qui regroupe les grands projets de la Commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses : 343 453,44 €**



**Recettes : 417 138,69 €**



## SECTION D' INVESTISSEMENT

Dépenses : 75 032,88 €



Recettes : 293 936,55 €



## Dépenses liées à l'école

| ECOLE  |                    | CANTINE                       |                    | GARDERIE  |                    |
|--|--------------------|-------------------------------|--------------------|---|--------------------|
| Eau  | 254,85 €           | Eau                           | 339,79 €           |   |                    |
| Electricité                                    | 1 500,59 €         | Electricité                   | 750,30 €           |   |                    |
| Chauffage                                      | 1 932,82 €         | Chauffage                     | 483,20 €           |   |                    |
| Produits entretien                             | 1 792,05 €         | Alimentation                  | 14 062,09 €        | Alimentation  | 193,84 €           |
| Fournitures scolaires                          | 5 672,86 €         | Produits entretien            | 720,41 €           |   |                    |
| Téléphone + internet                           | 883,09 €           | Fournitures diverses          | 845,79 €           |   |                    |
| Entretien des bâtiments                        | - €                | Frais de contrôle             | 390,78 €           |   |                    |
| Maintenances diverses                          | 1 445,76 €         | Maintenances diverses         | 492,06 €           |   |                    |
| Charges de personnel                           | 28 773,59 €        | Charges de personnel          | 22 017,89 €        | Charges de personnel                                | 14 411,74 €        |
| Investissement                                 | 11 127,79 €        | Investissement                | 2 440,56 €         | Investissement                                      | - €                |
|  |                    | Recettes                      | 17 817,40 €        | Recettes  | 4 214,00 €         |
| <b>Dép. totales hors inv.</b>                  | <b>54 755,71 €</b> | <b>Dép. totales hors inv.</b> | <b>40 102,31 €</b> | <b>Dép. totales hors inv.</b>                       | <b>14 605,58 €</b> |
|  |                    | <b>Solde</b>                  | <b>22 284,91 €</b> | <b>Solde</b>  | <b>10 391,58 €</b> |
| Nombre d'enfants scolarisés                    | 60                 | Prix du repas enfants         | 2,20 €             | Nombre d'heures effectuées                          |                    |
| Coût par enfant à la charge de la municipalité | 912,60 €           | Nbre total de repas servis    | 8196               | Coût de l'heure restant à charge de la municipalité |                    |
|  |                    | Coût de revient alimentaire   | 4,89 €             |   |                    |
|  |                    | Coût de revient total         | 2,21 €             |   |                    |

## Commission Affaires Scolaires

### Combien d'élèves à l'école ?

A la rentrée 2021, l'école a accueilli 66 enfants (pour rappel 60 en 2020 et 67 en 2019) toujours répartis en 3 classes.

Le thème pédagogique de l'année est L'EAU, ce qui nous rappelle quelques comptines bien ancrées dans nos mémoires...



#### Sur l'air de « Bateau sur l'eau »

Les Petits au tableau,  
La maîtresse, La maîtresse,  
Les Petits au tableau,  
Comptent de 20 à zéro.

Les Petits au tableau,  
La maîtresse, La maîtresse,  
Noëlla au tableau,  
Grazzie est tombée dans l'eau, plouf.

Les Petits au tableau,  
La maîtresse, La maîtresse,  
Les Petits au tableau,  
Les enfants jouent tous dans l'eau.

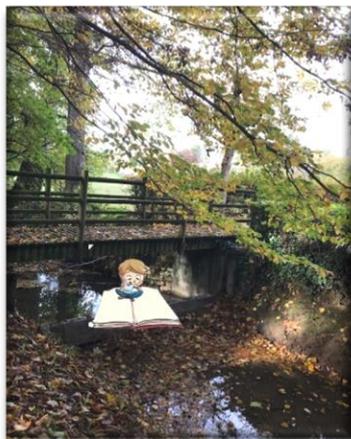
| Effectifs Classe<br>d'Estelle Planchin |
|--|
| Petits : 7                             |
| Moyens : 6                             |
| Grands : 9                             |



#### Sur l'air de « A la claire Fontaine »

A l'école de Saint-Laurs  
M'en allant promener  
J'ai trouvé l'école si belle  
Que je m'y suis arrêtée  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai  
Sur les feuilles des cahiers  
Je me suis appliqué  
Sur la route du savoir  
La maîtresse chantait  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai.

| Effectifs Classe<br>d'Agnès Baloge : |
|--------------------------------------|
| CP : 6                               |
| CE1 : 12                             |



#### Sur l'air de « l'eau vive » de Guy Béart

Ma maîtresse est comme l'eau, elle est comme l'eau vive  
Elle court comme un ruisseau, que les enfants poursuivent  
Courez, courez vite si vous le pouvez  
Jamais, jamais vous ne la rattraperez  
Lorsque chantent les enfants, lorsque danse l'eau vive  
Elle mène ses marmots dans le pays des livres  
Venez, venez, mes CE1, mes CM  
Dans le français, les maths et puis l'anglais  
Un jour que, sous les platanes, sommeillait ma maîtresse  
Vinrent les profs du collège plein de gentillesse  
Fermez, fermez l'école à double clé  
Entre vos doigts, les enfants s'envoleront.

| Effectifs Classe<br>de Marie Barraud : |
|--|
| CE2 : 7                                |
| CM1 : 9                                |
| CM2 : 10                               |





...Mais les investissements ne sont pas tombés à l'eau !

Bien sûr cette année encore nous poursuivons notre quête pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants. C'est ainsi que 8 ordinateurs portables ont été achetés pour remplacer les ordinateurs hors d'âge.



Deux grandes armoires frigorifiques ont également complété l'équipement de la cantine.

Un projet est à l'étude pour mettre en place une garderie qui soit adaptée au nombre d'enfants. L'ancienne étant trop exigüe, les enfants sont accueillis depuis mai 2020 dans la salle Serge GAUDIN.

Cette année, nous n'avons pas pu mettre les photos scolaires de nos écoliers car celles-ci n'étaient pas encore disponibles au moment de l'édition du bulletin.

## L'année scolaire 2020-2021

Cette année scolaire a une nouvelle fois été fortement marquée par la COVID-19 et les projets prévus par les maîtresses ont malheureusement été mis à mal en raison des conditions sanitaires. Les enfants ont de nouveau fait preuve d'une grande adaptabilité puisqu'à partir du 2 novembre 2020 et ce jusqu'à la fin de l'année, les élèves du CP au CM2 ont dû apprendre à supporter un masque pendant toute une journée de classe. La Commune a donc fait le choix de financer 4 masques lavables par élève pour soulager le coût que pouvait représenter cet achat pour certaines familles et a renouvelé cette opération en février car l'Etat ordonnait le port de masques de catégorie 1.



Ce début d'année scolaire a également été marqué par l'assassinat de Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie d'un collège du Val d'Oise. Le lundi 2 novembre, les élèves de l'école Emmanuel GIRARD et leurs enseignantes lui ont rendu hommage. La directrice Marie BARRAUD a lu « La lettre aux instituteurs » de Jean JAURÈS et tous ont observé une minute de silence en présence de Monsieur le Maire, de Roger SUIRE, D.D.E.N (délégué départemental de l'Education Nationale), et de quelques administrés.



Les CE2/CM1/CM2 n'ont pas pu réaliser leur course habituelle en faveur du Téléthon 2020 en raison des restrictions sanitaires. Afin de montrer leur solidarité, ils ont cependant participé au projet initié par les enseignants d'E.P.S. du collège Henri MARTINEAU.

C'est ainsi qu'ils ont appris une chorégraphie et qu'un clip vidéo a été réalisé avec l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup> et de CM du canton.



Le 2 juillet a eu lieu l'inauguration du site de biodiversité sur lequel ont été réalisés, par les CE2/CM1/CM2, une spirale aromatique, un refuge pour hérisson et des nichoirs pour les mésanges bleues et les chouettes d'Athéna.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la trame verte, bleue et noire auquel la Commune a adhéré.

Il a été conduit par Roxanne AUGÉ, chargée de mission à Deux-Sèvres Nature et Environnement, que les enfants et l'enseignante ont vivement remercié. Merci également à la SARL Benoît RENOUX de Saint-Maixent de Beugné qui a offert le bois pour les nichoirs, ainsi qu'aux parents et aux administrés qui ont fait des dons de plantes et de matériaux.



Cette inauguration a également été l'occasion aux élèves et aux enseignantes de dire au revoir aux CM2, au revoir qui d'habitude a lieu lors de la fête des écoles mais qui cette année encore n'a pas pu avoir lieu en raison du COVID-19.



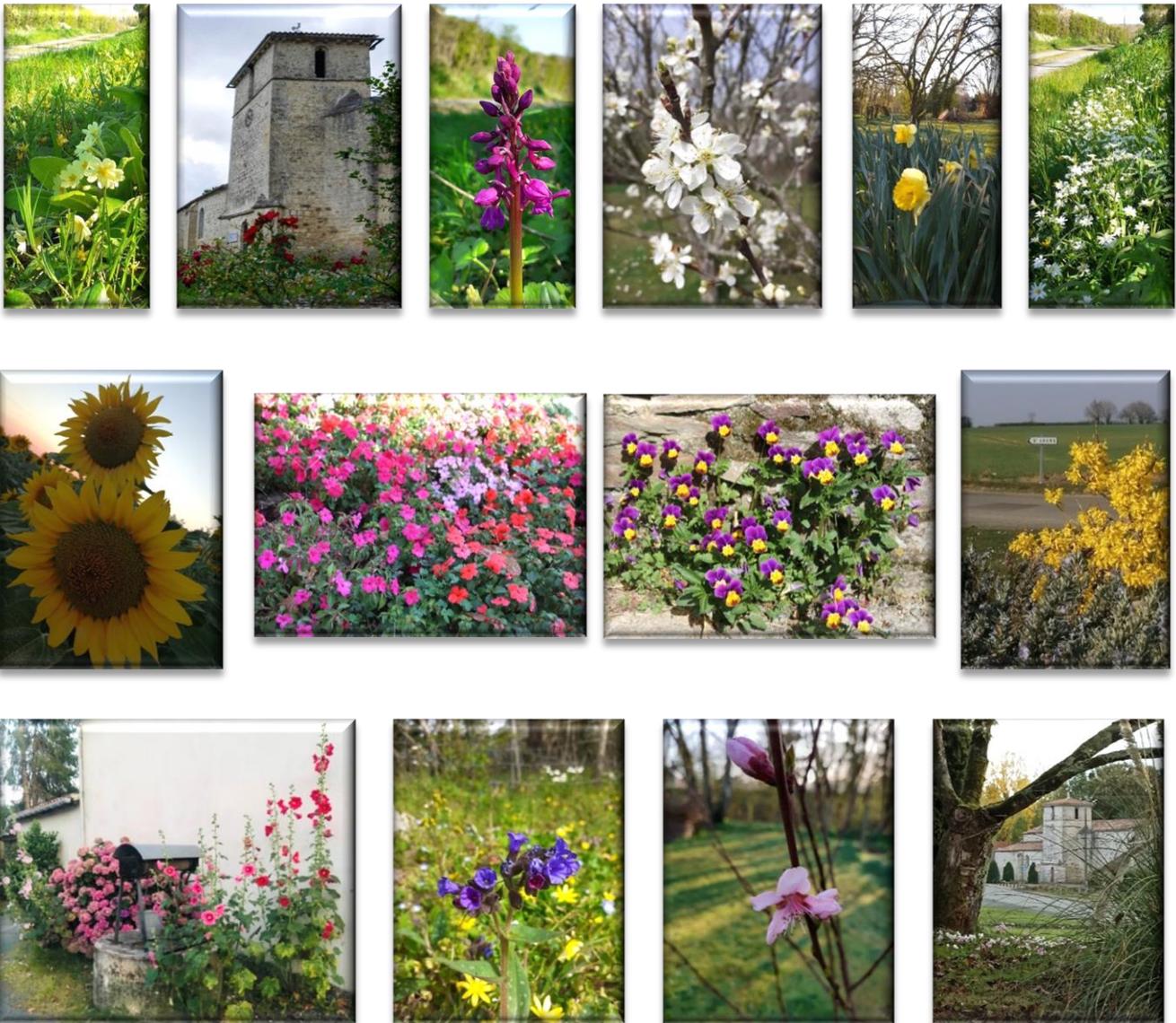
## Commission Infos & Communication

### Site internet et page Facebook

Le site internet de la Commune vous permet de retrouver les différentes informations concernant Saint-Laurs : les services, les décisions prises par le Conseil Municipal, les liens vers les associations, la présentation du territoire... Vous pouvez également être informé via la page Facebook de Saint-Laurs. Depuis sa création, plus de 250 personnes se sont abonnées et suivent l'actualité de notre Commune. Et pour les statistiques, ce sont majoritairement des femmes de 35-44 ans habitant sur la Commune qui sont les plus assidues à Saint-Laurs Infos.

### Le concours photo

Pour cette deuxième édition du concours photo, ce sont 14 participants qui nous ont envoyé leur cliché sur le thème « Saint-Laurs s'habille de fleurs ». Merci à eux pour leur participation. Le lauréat a obtenu 32 voix sur 63 votants.



Pour le bulletin 2023, nous vous proposons le thème suivant « **Au détour d'un chemin, j'ai vu...** » un animal, un arbre, un champignon ou simplement la lumière des rayons du soleil passant à travers les feuilles des arbres... A vous de nous envoyer votre plus beau cliché pris dans un chemin de notre Commune à l'adresse mail de la Mairie [mairiestlaurs@wanadoo.fr](mailto:mairiestlaurs@wanadoo.fr).

## Commission Fêtes et Cérémonies

### Les vœux du Maire

Comme l'année précédente, 2021 a été marquée par l'épidémie de COVID-19, nous privant une nouvelle fois de nombreuses manifestations en public. La première impactée fut les traditionnels vœux du Maire.

Les directives imposées par l'Etat interdisaient de réunir les populations compte tenu des conditions sanitaires. Cependant il était impensable que Monsieur le Maire ne souhaite pas ses premiers vœux aux habitants de la Commune. Pourquoi ne pas utiliser les nouvelles technologies ? C'est ainsi que, pour la première fois, les vœux du Maire furent filmés et diffusés sur notre page Facebook « Saint-Laurs infos ».



### Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918



La cérémonie du 8 mai s'est, cette année encore, déroulée avec un minimum de personnes : les anciens combattants et Monsieur le Maire accompagné de quelques conseillers. Un diaporama photo diffusé sur notre page Facebook a permis à la population de suivre les moments forts de cette commémoration.



La cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler en public. Quelle joie de pouvoir de nouveau célébrer cet événement avec les saint laurentins, d'autant plus que la jeune génération, garante de ce devoir de mémoire, était bien représentée. Après la lecture du message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées par Monsieur le Maire, deux collégiennes ont lu des lettres de poilus écrites à leur famille. Des élèves de l'école primaire ont ensuite énoncé le nom de nos soldats morts pendant cette guerre.



Puis un temps d'échange et de partage a eu lieu dans la cour de l'école autour d'un verre de l'amitié.

La cérémonie a aussi été l'occasion de rappeler que notre monument aux morts fête son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Il a été inauguré le 16 octobre 1921



## La Fête Nationale

En raison de l'amélioration de la situation sanitaire au début de l'été, le Conseil a décidé d'organiser la journée du 14 juillet. Cependant, proposer un repas le midi, comme les années précédentes, était encore difficilement envisageable. Soucieux de faire participer nos associations, nous avons fait appel à elles pour le service de la buvette et la vente de grillades et de frites pendant la soirée. Merci à l'A.C.C.A. et au Cercle de l'Amitié d'avoir répondu présents.

La Municipalité a offert un verre d'apéritif à l'ensemble des administrés, sous forme de ticket boisson. Cet apéritif a été accompagné par des planches dégustations confectionnées par l'équipe municipale.

Quelques personnes sont venues dans l'après-midi pour faire des parties de pétanque, de palet ou de carte, mais c'est en début de soirée que l'enceinte du stade a commencé à se remplir pour la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.



C'était également la première fois que l'ensemble du Conseil retrouvait la population, ce qui a permis à Monsieur le Maire de présenter l'ensemble des conseillers municipaux aux personnes présentes.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que cette journée puisse avoir lieu car son organisation a dû se faire très rapidement. Après plus d'un an sans manifestation sur notre Commune, la joie de pouvoir se retrouver pour partager ce moment était visible sur tous les visages.

## Commission Vie Associative et Culturelle / C.C.A.S.

### Vie Associative et Culturelle

#### La vie associative

Cette année encore, très peu d'activités ont eu lieu sur notre Commune. Le virus, toujours fortement présent, ne permettait pas les rassemblements et les couvre-feux n'encourageaient pas les associations à organiser des manifestations. Heureusement, la vaccination et l'instauration du pass-sanitaire ont permis en cette fin d'année la reprise de certaines d'entre elles et l'occasion pour notre village de retrouver de l'animation.

Comme nous l'avions annoncé lors du précédent bulletin municipal, la Commission a rencontré l'ensemble des associations présentes sur notre Commune pour se présenter, échanger et leur assurer notre soutien. Nous avons créé un document de suivi qui permet à la collectivité d'avoir des données sur chaque association telles que le nombre de leurs membres, leur bilan financier, les manifestations organisées ou envisagées. Ce document permet également de connaître leurs besoins, leurs projets et leurs idées pour améliorer leur fonctionnement au sein de notre Commune.

Suite à ces rencontres, le Conseil a décidé de leur accorder la gratuité pour la location de la salle des fêtes pour toutes leurs manifestations ainsi que la gratuité des photocopies jusqu'à un montant de 300 €. Les autres besoins spécifiques à chaque association seront étudiés au cas par cas par la Commission pour ensuite être présentés au conseil municipal.



## La vie culturelle

Depuis 2016, il est possible d'assister à un festival itinérant se déroulant l'été dans diverses Communes des Deux Sèvres : les soirées du patrimoine de Gâtine.

Cet évènement estival propose des spectacles vivants d'artistes (concert, théâtre, bal,...) devant des monuments du patrimoine gâtinais mis en avant par des jeux de lumières et/ou de vidéo mapping. Ces soirées ont été créées par le C.A.R.U.G. (Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine), une structure associative de proximité qui soutient les projets du développement culturel en Gâtine.

Promouvoir la culture fait aussi partie des objectifs de l'équipe municipale, c'est pourquoi nous avons souhaité nous associer au C.A.R.U.G. pour participer en 2022 aux soirées du patrimoine.

Le bâtiment, que nous avons choisi de mettre en valeur pour cet évènement, est notre église Saint-Laurent. Il sera proposé, au cours de l'après-midi, une présentation commentée de ce lieu, puis il sera possible de se restaurer sur place, le spectacle débutant vers 21h.



A l'heure où nous imprimons le bulletin, la date, le groupe et les modalités de restauration ne sont pas encore définis.

Nous vous communiquerons en cours d'année tous les détails. Si vous souhaitez plus d'informations sur le C.A.R.U.G. et les soirées du patrimoine, nous vous invitons à consulter leur page web : [www.carug-gatine.com](http://www.carug-gatine.com) et [www.soirees-patrimoine-gatine.fr](http://www.soirees-patrimoine-gatine.fr).

## Le C.C.A.S.

Pour rappel, qu'est-ce que le C.C.A.S ?

Le Centre Communal d'Action Sociale constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la Commune. Ainsi le C.C.A.S a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, d'intervenir face à des situations de précarité...

Au début de l'année, le C.C.A.S a poursuivi sa mission de vigilance auprès des personnes de plus de 70 ans. En effet, l'A.R.S. nous a mandaté pour connaître le taux de vaccination de nos séniors pour éventuellement mettre en place un pôle de vaccination. Il s'est révélé que nos aînés étaient déjà majoritairement vaccinés.

Par ailleurs, deux projets sont en cours d'élaboration au moment de la publication du bulletin :

- Une aide à la mobilité
- Un règlement pour l'attribution des aides sociales



## LA VIE COMMUNALE

### L'État Civil

#### Naissances

**Lucas CHATELIER**  
Né le 30 juillet 2021  
à Niort

**Neil CHOUTEAU**  
Né le 9 mai 2021  
à Saint-Laurs

#### Mariage

**Stéphane RAINARD &  
Elodie COUSSEAU**  
Le 7 août 2021



#### Mariage

**Erick CHARPENTIER &  
Agnès CLERC**  
Le 22 mai 2021

#### Décès – Inhumation

- Le 27 janvier 2021 - Guy POUPEAU
- Le 27 février 2021 – Paulette CRAIN
- Le 5 avril 2021 – Raymonde GUILLAUME
- Le 26 mai 2021 – Annie GEFFARD
- Le 12 août 2021 – Marie-Thérèse CANTEAU
- Le 15 novembre 2021 – Juliette ANDREAU
- Le 11 décembre 2021 – Yvette BRUNET



#### Hommage

##### Annie GEFFARD

Le 26 mai, après 5 années d'un combat contre la maladie, Annie GEFFARD nous a quittés à l'âge de 69 ans. Conseillère municipale sous la mandature de Serge GAUDIN de 1983 à 2001, elle avait en charge, en outre, la commission chemins et bâtiments. Agricultrice retraitée, habitant depuis 50 ans sur notre Commune, elle a toujours participé activement à la vie de Saint-Laurs notamment en tant qu'actrice au sein de la troupe de la Vaillante. La Municipalité tenait à lui rendre hommage pour son implication au sein de la Commune.

### Arrivées et départs de Saint-Laurs

#### Bienvenue à ...

- M. François Xavier HIVER, route de la Bruyère
- Mme Mélisse JOUSSEAUME, rue de la Rampe
- M. Wilfried PUYJALINET, Mme Marina BATAILLE et leurs enfants, route du Puits Sainte Clotilde
- M. Yoann ALIZE, rue de la Mairie
- Mme Françoise LENEVE et sa fille, route de la Bruyère
- M. Jean-Luc BURETTE, rue de la Mairie
- M. & Mme Stéphane OBIN et leurs enfants, rue de l'Église
- M. & Mme Jérémy ROCHARD et leurs enfants, rue de l'Église
- Mrs. Jean-Yves BOUVET & Florian BIDEAUX, route de Bressuire
- M. Victor AUTET et Mme Morgane LEBOUCHER, rue de la Mairie
- M. Jason AGAUT & Mme Emmanuelle LACROIX et leur fils, passage du Prieuré
- M. et Mme Stuart KERR et leurs enfants, rue de la Mairie
- M. & Mme Marc MENDIARAS, route du Puits Saint-Laurent
- M. Nicolas RINSANT, rue de la Caumailière
- M. & Mme Yvan DELAPLACE et leurs fils, rue du Gros Chêne
- M. Jean-Daniel SOULARD, rue du Stade
- Mme Christine LEFEBURE, route de la Bruyère

## Au revoir...

- M. et Mme Jonathan CHUETTE et leurs enfants
- M. Régis GEFFARD
- Mme Lucienne LAINE
- M. et Mme Henri POUYADOUX
- Mme Nathalie GAUTIER et ses enfants
- Mme Marie-Madeleine SOUCHET



- M. et Mme Amaël BAUDOIN et leurs enfants
- M. et Mme Jean-Michel FAREAUD
- M. Gilles MARTIN
- Mme Clarisse PAPIN
- M. Jules GIRAUDEAU
- Mme Yvette BRUNET

## Distinction



### Départ à la retraite de Bernadette MINOT

Le 17 décembre 2020, les élus ont souhaité fêter le départ à la retraite de Bernadette MINOT et la remercier pour ces 20 années passées au service de la Commune notamment comme agent à la garderie périscolaire, poste qu'elle a occupé depuis son ouverture en septembre 2001. Elle a également eu en charge la surveillance de la cantine et de la cour de récréation sur la pause méridienne ainsi que le nettoyage et la gestion de la location de la salle des fêtes. Gilles BOUJU lui a adressé quelques mots remémorant les années passées à travailler ensemble et soulignant son professionnalisme. Il ne reste plus qu'à lui souhaiter de profiter de cette retraite plus que méritée !



Ce fut également l'occasion de remettre un cadeau de Noël gourmand aux employés communaux en remerciement du travail effectué durant l'année.

### Remise de la médaille d'or à Christiane ROUAIROUX

Le vendredi 3 décembre, Christiane ROUAIROUX a reçu, des mains du préfet des Deux-Sèvres Emmanuel AUBRY, la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à la préfecture de Niort. Elle collectionne les timbres depuis 20 ans et partage son savoir-faire avec la jeunesse qu'elle initie à l'art de la philatélie en associant le timbre à des cartes postales ou autres objets pour former des collections. Dernièrement, un des jeunes qu'elle a formés, a remporté le 1er prix international en Grèce sur le thème de la cécité. Bravo à elle pour toutes ces années d'engagement auprès de la jeunesse.



### Accompagnement à la formation

De septembre à novembre, les services techniques ont accueilli Romain PLANCHIN. A 13 ans, Romain, originaire de Saint-Laurs, a déjà trouvé sa voie puisqu'il souhaite devenir mécanicien automobile.

Il est actuellement en 1<sup>ère</sup> année à la MFR de Beaussais-Vitré. En alternance, Romain a passé 5 semaines encadré par nos deux agents techniques qui lui ont transmis leurs savoirs.



## Dispositif argent de poche

Depuis plusieurs années, le dispositif « Argent de Poche » existe sur le plan national. Cela fait 5 ans qu'il est mis en place sur la Commune. L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans la réalisation de chantiers rémunérés. Les objectifs principaux sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes,
- Améliorer l'image et le comportement des jeunes sur la Commune.

**Pour qui ?** Les jeunes de 16 ans révolus et jusqu'à la veille de leurs 18 ans qui habitent la Commune.

**Quand ?** Pendant les vacances scolaires.

**Avec qui ?** Les agents communaux des services concernés par les missions proposées.

**Pour quoi faire ?** Le désherbage, l'entretien des locaux, du rangement, de l'archivage.

**Pour quelle durée ?** Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3 heures.

**Comment ?** Une charte d'engagement est signée avec les jeunes permettant une gratification forfaitaire.

**Combien ?** Chaque demi-journée est rémunérée 15 €.



## Expérience de la participante de cette année



Je m'appelle Eulalie REAUD, j'ai 16 ans. Cet été, j'ai vécu ma première expérience professionnelle. J'ai travaillé 10 demi-journées pour ma Commune. C'est avec grand plaisir que je suis retournée dans l'école où j'ai passé 8 ans de mon enfance. Nettoyer les classes de fond en comble n'est pas une partie de plaisir mais la bonne humeur de Graziella aide bien. Certains jeux ou livres d'enfants m'ont rappelé bien des souvenirs. J'ai récuré la



cantine du sol au plafond mais la tarte de Mano me redonnait une bonne énergie ! Ce dispositif est vraiment bien car il permet à des jeunes de mettre un pied dans le monde du travail tout en étant encadrés par une équipe sympathique.

## Le Téléthon 2021

Une vingtaine de personnes s'est retrouvée à Saint-Maixent de Beugné pour participer à la marche du Téléthon avec un arrêt café à la salle des fêtes de Saint-Laurs.

Sur notre canton, ce sont environ 400 repas qui ont été servis soit en salle, soit à emporter.

Un fil rouge a été mis en place sur l'ensemble des Communes du secteur : récolter des journaux et des revues, les revendre à une société qui recycle le papier et verser les bénéfices au Téléthon. Pour notre Commune, c'est une remorque d'1m3 qui a été remplie. Merci à tous ceux qui ont participé à cette journée.



## Skate-park



A l'initiative d'un groupe d'enfants de Saint-Laurs, le skate- parc a vu le jour en fin d'année. Situé sur le parking du stade Gérard BEURAIN, à côté du club house, ce nouvel équipement sportif est composé de 4 modules adaptés à tous, quel que soit le niveau de chacun.

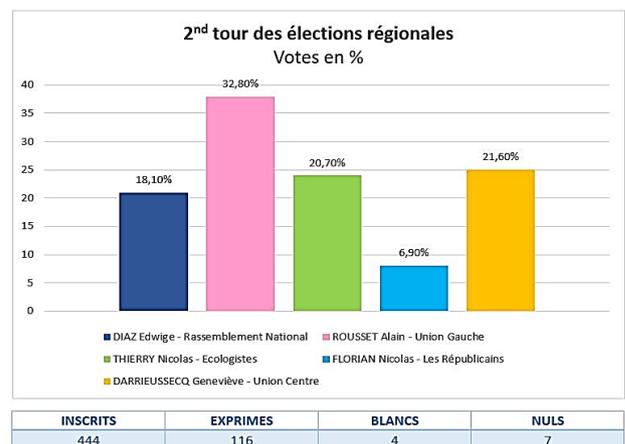
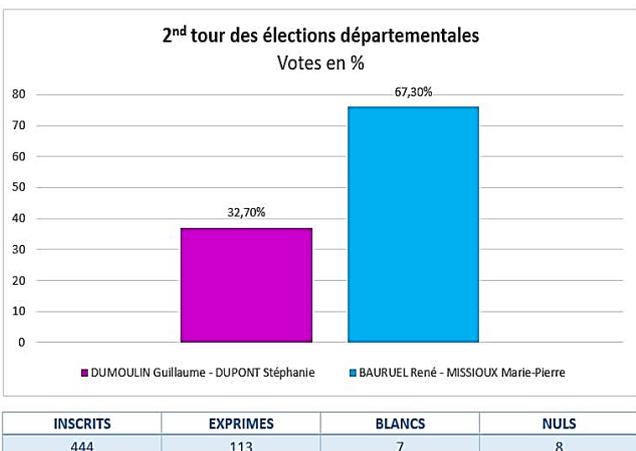
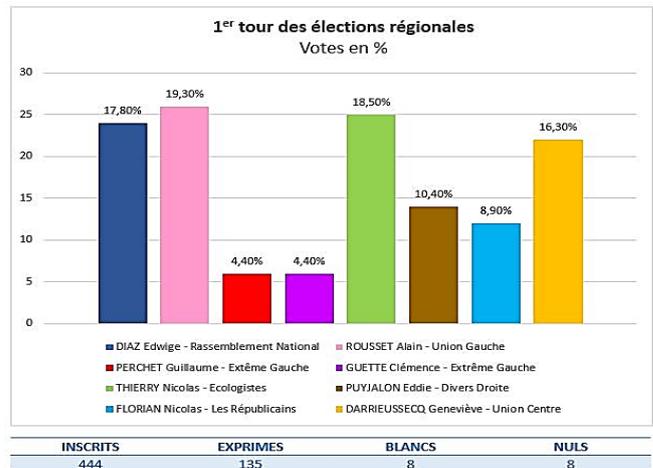
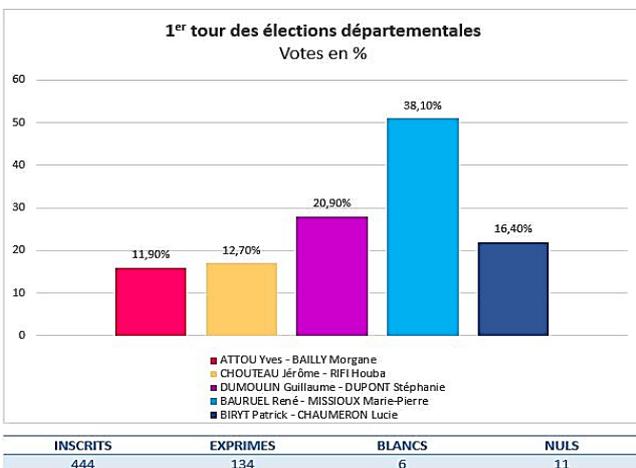
Les travaux d'aménagements, réalisés par les entreprises COLAS et SPORT & NATURE, pour un coût global de 29 139.36 €, ont été financés à hauteur de 10 000 € par l'Agence Nationale du Sport et 7 566 € par le DETR (Dotation de l'Etat). Le reste à charge de la Municipalité s'élève à 11 573.36 €.



Interdit aux véhicules motorisés, cet espace est ouvert de 10h00 à 19h30. Il est demandé aux pratiquants de prendre en compte la sécurité de chacun mais aussi de prévoir les indispensables casques et autres protections nécessaires à cette pratique sportive.

## Les élections

Voici, pour notre Commune, les résultats des élections départementales et régionales qui ont eu lieu les 20 et 27 juin dernier. Il y a eu 151 votants au premier tour soit un taux d'abstention de 66 % et au deuxième tour, 128 votants pour les départementales et 127 votants pour les régionales soit un taux d'abstention de 71 %.



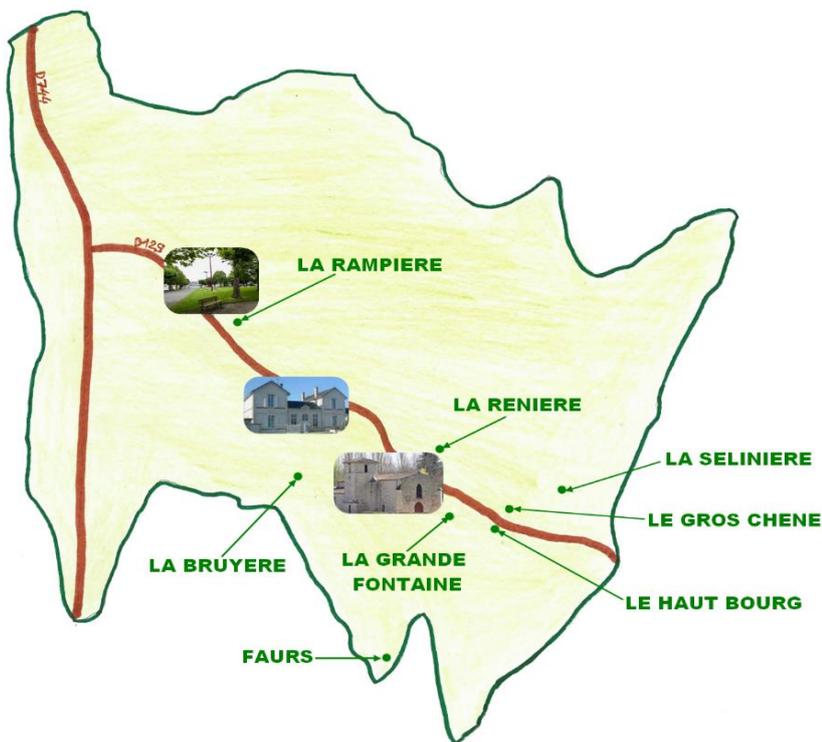
## Un peu d'histoire

Il était une fois, dans les années 60...

Si très souvent le passage à niveau me stoppe sur la route au volant de ma voiture, il est encore plus fréquent que je sois ralentie par un « grand » troupeau de 5 ou 6 vaches de pelages différents qui s'en vont aux champs, tranquillement, tout comme leur propriétaire avec son « aiguillon » sur les épaules.

Quelques bouses de vaches jonchent la route mais ça ne dérange personne que les routes soient sales ou qu'il y ait de mauvaises odeurs. Les excréments sont récupérés et utilisés comme engrais dans les jardins.

En effet, à cette époque, Saint-Laurs ne compte pas moins de 65 fermes qui n'atteignent pas plus de 10 hectares mais qui font vivre 270 personnes... souvent avec un troupeau d'à peine dix vaches, une paire de bœufs, un cheval pour la vigne, une chèvre pour les fromages...



Quelques agriculteurs, afin d'apporter un gain supplémentaire, sont forgerons, maçons, tenancier de bistrot ou encore ouvriers dans une autre ferme.

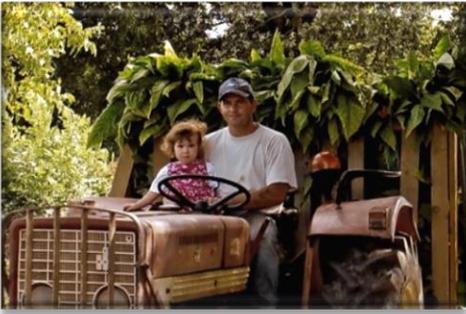
Dans la cour de la ferme, on aperçoit les poules, pintades, oies et canards qui picorent et les lapins dans leurs clapiers. Avec le potager, tout ce petit monde contribue à la nourriture de la famille. La fermière va vendre ses volailles au marché de Coulonges afin de subvenir aux besoins de la famille.

Commençons notre parcours et découvrons, parmi ces 65 fermes, 10 exploitations importantes.

**La Sélinière** : Marcel GIRAUD, arrivé de la Vendée avec un troupeau charolais de 40 bêtes, exploite 37 hectares. C'est une ferme moderne pour l'époque avec de grands champs et puis, quel événement sur la Commune : les vaches et les veaux ne rentrent pas à l'étable la nuit pendant l'été ! Ayant pris la suite de son père, Bernard exploitera 45 hectares avec un troupeau de 110 bêtes à viande.

**Le Gros Chêne** : Robert GEFFARD cultive 38 hectares avec 20 à 30 bêtes. Son fils, Régis, quant à lui, quittera la maison familiale et exploitera 54 hectares avec un troupeau de 90 têtes dont 20 vaches laitières et un troupeau de moutons.





**Le Haut-Bourg** : Maurice DEBORDES, arrivant en 1956 de la Chapelle Saint-Etienne, exploite 50 hectares avec un troupeau de vaches Maine-Anjou, toutes de la même couleur, alors que les autres fermes ont des vaches « dépareillées ». Son fils André, exploitera 60 hectares et se spécialisera dans la production de tabac, employant des étudiants ravis de trouver un job pour financer leurs études.

**La Grande Fontaine** : André BARRAUD exploite 30 hectares et possède 8 vaches. Son fils, Jean-Marie, prendra la suite et exploitera 69 hectares avec 115

pièces de bêtes dont un troupeau laitier de 40 vaches. Juste à côté, Bernard BAUDRIT, exploite une petite ferme de 25 hectares environ avec une quarantaine de têtes dont 15 vaches à lait.

La Grande Fontaine est une véritable mine d'or pour les agriculteurs avec sa source intarissable qui leur permet d'abreuver leur bétail et leur jardin.

**La Renière** : Serge GEFARD, travaillant également chez un négociant de farine, a une ferme de 42 hectares avec 40 bêtes et un troupeau de moutons. Son fils Bertrand prendra la suite.



**La Bruyère** : Jacques COURTIN exploite 50 hectares et possède 30 vaches à lait. Avec son frère Hervé, ils ont pour projet de devenir entrepreneur agricole ce qui malheureusement ne se concrétisera pas en raison d'un grave accident de ce dernier. Son fils Éric, prendra la suite et en 1993, se mettra en GAEC avec sa mère puis en 2003 avec son épouse Liliane.

Maurice AUMAND possède, dans le bas de la Bruyère, une ferme de 7 hectares et quelques vaches. Il fait également l'élevage de poulets en batterie de la naissance à l'engraissement. En 1978, il se mettra en GAEC avec son fils Patrice, exploitant 67 hectares avec des taurillons et des vaches dont un troupeau de 40 vaches laitières.

**La Rampière** : Louis SIMONNEAU possède 20 hectares et 10 vaches. Son fils Philippe, prenant sa suite, exploitera 67 hectares avec un troupeau de 40 vaches laitières et du bétail.

**Faurs** : Alcide BERTAUD a une ferme de 22 hectares avec une quarantaine de bêtes dont un troupeau de vaches laitières. Son fils Bernard prendra la suite, sa maison d'habitation est sur la Commune de Saint-Maixent de Beigné et sa ferme sur celle de Saint-Laurs, et oui ce petit lieu-dit de Faurs a le cœur qui balance entre ces deux Communes. Au moment de son départ à la retraite, il cultivait 90 hectares avec 200 têtes de bétail dont un troupeau laitier de 30 à 40 vaches.

Il ne faut pas oublier que ces agriculteurs sont souvent secondés par leurs épouses qui assurent la traite des vaches, s'occupent de la basse-cour et préparent des repas pour les ouvriers notamment pendant les moissons.

Nous voici en 2021. 30 ans plus tard, les troupeaux augmentent, le matériel est plus important, les cultures dans les champs aussi ! Il ne reste plus que 5 agriculteurs qui possèdent leur ferme sur Saint-Laurs : Gwénaél DEBORDES, installé en 2001, continuant comme son père la culture du tabac et des céréales sur une surface de 100 hectares ; Éric COURTIN avec un troupeau laitier de 50 vaches, en tout 100 animaux sur une surface de 107 hectares ; Daniel CHATELIER, tout en étant à la retraite possède des vaches à viande et continue d'entretenir l'ancienne ferme de son beau-père, Gabriel CANTEAU. Son fils Cédric et Sylvie BONNIN ont un troupeau de moutons, occupant l'ancienne ferme de Désiré et Rosanne BOURON. David BERTAUD qui, tout en étant chauffeur routier, continue une partie de l'exploitation familiale depuis 2007, avec 38 hectares et 24 vaches allaitantes.



Il y a également 3 agriculteurs qui habitent sur Saint-Laurs, qui cultivent des terres sur notre Commune mais qui n'ont pas leur ferme dans notre village.

- Romain SIMONNEAU : associé à Julien MARAIS, la ferme se situe à Saint Maixent de Beugné. Ils possèdent 192 hectares dont 67 hectares sur Saint-Laurs, 70 vaches et la traite est robotisée. Ils vendent une partie de leur lait à l'entreprise locale « Les p'tits amoureux » d'Ardin pour la fabrication de flans.
- Sébastien GOIGNARD : son exploitation est à Saint Maixent de Beugné et il est associé avec sa sœur. La ferme a une surface de 170 hectares dont 10 sur Saint-Laurs et comprend 70 animaux.
- Yannis THIBAUT : associé avec ses parents et son frère, leur ferme se situe au Busseau. Ils ont un troupeau de 800 têtes de vaches à viande et exploitent 235 hectares dont 80 sur notre Commune.

Dans notre village, ce sont souvent 2 ou 3 générations d'agriculteurs qui se sont succédées voire jusqu'à 4 générations pour la famille SIMONNEAU mais aujourd'hui il est difficile de transmettre ce patrimoine foncier à ses enfants. En 60 ans, le nombre d'exploitants a diminué. Les 630 hectares cultivables de la Commune sont encore exploités par 8 agriculteurs habitant dans notre village, le reste des terres étant cultivé par les agriculteurs des Communes tout autour de Saint-Laurs.

Il semble loin le temps où l'agriculteur allait conduire ses vaches aux champs à pied, faisant la « causette » avec la voisine en plein courant d'air. Quelques jours plus tard, la voisine était grippée ! Ou encore cet autre qui rentrait ses vaches en pleine nuit réveillant sa femme car ils avaient oublié de « tirer » les vaches. C'était le temps où on prenait le temps. Ce sont de bons souvenirs mais une page est tournée. Même si l'agriculteur ne peut plus travailler de la même façon, il a toujours l'inquiétude du temps qu'il va faire, l'eau et le soleil dirigent toujours ses cultures. Mais quelle belle récompense pour eux, après avoir labouré et semé dans les champs, de regarder pousser le fruit de leur travail.

L'agriculture a façonné et façonne encore les paysages de notre bocage : ces chemins bordés de haies, ces troupeaux broutant tranquillement l'herbe verte, ces couleurs des champs qui varient au gré des saisons... Qui ne s'est pas arrêté prendre la photo d'un pied de tournesol ou d'un champ de colza ? Si les agriculteurs n'étaient pas là, que mettrions nous dans nos assiettes ? Plus de céréales, plus de viandes, plus de fruits et légumes, plus de produits laitiers. Ne sont-ils pas les jardiniers de notre Terre ?

*Une fille d'agriculteur des années 60*



## Les correspondants locaux de presse

### Le Courrier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ [perotteauc@orange.fr](mailto:perotteauc@orange.fr)

### La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ [g.defer@sfr.fr](mailto:g.defer@sfr.fr)

## Les entreprises

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>CHAIGNEAU DENIS TP</b><br/>           .Terrassement,<br/>           .Assainissement,<br/>           .Aménagement,<br/>           .Démolition, etc...</p>  <p>99, rue de l'église 79160 ST LAURS<br/>           ☎ : 05 49 77 51 17 - 📞 : 06 41 75 55 13<br/>           Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h</p> |  <p><b>GARAGE NEAU</b><br/>           AGENT PEUGEOT</p> <p>83, Rue de la Mairie 79160 ST LAURS<br/>           ☎ : 05 49 75 20 19 - 📞 : 05 49 75 26 05<br/>           @ : <a href="mailto:garage-neau@wanadoo.fr">garage-neau@wanadoo.fr</a></p>   |   |
|  <p><b>SAWADI IMPORT</b><br/>           155, rue de l'église 79160 ST LAURS<br/>           📞 : 06 88 18 27 66<br/>           @ : <a href="mailto:maprao@outlook.fr">maprao@outlook.fr</a></p>   |  <p><b>ETIENNE</b><br/>           Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS<br/>           📞 : 06 63 99 34 14</p>  |   |
|  <p><b>ENTREPRISE SOULARD</b><br/>           2, rue de l'Église 79160 ST LAURS<br/>           1, rue R. Schuman 79320 MONCOUTANT<br/>           ☎ : 05 49 72 61 17<br/>           📞 : 06 87 73 17 84</p>   | <p>Scierie de EURL Scierie de Saint Laurs<br/>           route du puits St Laurent<br/>           79160 ST LAURS<br/>           Tel. : (+33) 0629474239<br/>           Mail : <a href="mailto:jroyer@scieriesaintlaurs.fr">jroyer@scieriesaintlaurs.fr</a></p>   |   |
|  <p><b>ELISE TEUIRA</b><br/>           231, rue du Puits St-Laurent<br/>           79160 ST LAURS<br/>           @ : <a href="mailto:latelierboisettissus@gmail.com">latelierboisettissus@gmail.com</a></p>   | <p><b>Gérard Dépannage Informatique</b><br/>           Dépanneur Installateur En Informatique<br/>           gerard-belkacem@orange.fr<br/> <a href="http://gerarddepannageinformatiquesaint-laurs.fr">http://gerarddepannageinformatiquesaint-laurs.fr</a><br/>           07-85-20-66-54 / 05-16-81-52-56</p>  |   |
|  <p><b>L'ÉCURIE DES LUCKS</b><br/>           Pension équine<br/>           Estelle LE BRAS<br/>           137, rue Morisseterie<br/>           79160 ST LAURS<br/>           @ : <a href="mailto:ecuriedeslucks@gmail.com">ecuriedeslucks@gmail.com</a></p>   | <p><b>SOPHIE CHEZ VOUS :</b><br/>           Ménage, repassage, aide aux courses, accompagnement des personnes, dame de compagnie etc.<br/>           📞 : 06 11 87 22 56<br/> <a href="mailto:Sophie.chez.vous79@gmail.com">Sophie.chez.vous79@gmail.com</a></p>   |   |
| <p><b>CHRISTIANE GUILLOTEAU</b><br/>           Assistante Maternelle Agréée<br/>           ☎ : 05 49 75 68 49</p>  | <p><b>EMELINE ROSSARD</b><br/>           Assistante Maternelle Agréée<br/>           📞 : 07 82 34 00 73</p>   |   |
| <p><b>JEAN-LUC JONQUET</b><br/>           Tous services :<br/>           entretien et petits travaux<br/>           📞 : 06 50 40 66 73</p>   | <p><b>CHRISTOPHE GEFFARD :</b><br/>           Aide à la personne (CESU) :<br/>           taille, tonte, nettoyage, vitrerie...<br/>           📞 : 06 09 79 61 38</p>  | <p><b>PET SITTING</b><br/>           Chiens - Chats - Lapins - Cochons d'inde</p> <p>NALIN Laura<br/>           Garde d'animaux à votre domicile<br/> <a href="mailto:Lauranalin@orange.fr">Lauranalin@orange.fr</a><br/>           2 route de la vendée<br/>           79160 Saint-Laurs<br/>           06-99-27-87-82</p>  |

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la Mairie.

## Une nouvelle entreprise sur notre Commune

### Conserverie d'huître : Jeannot et ses bocaux

Depuis quelques temps, le local de l'ancienne boucherie, situé place du Quaireux, s'est transformé en conserverie de produits cuisinés à base d'huîtres ! Mais comment peut-on arriver à Saint-Laurs pour faire des conserves d'huîtres ?



Tout a commencé lors du premier confinement (et oui encore la COVID, ça faisait longtemps...). Jean, cuisinier en activité partielle suite aux fermetures des restaurants, s'est inscrit pour offrir ses services pour aider des entrepreneurs ayant besoin de main d'œuvre. Il s'est alors retrouvé à travailler bénévolement chez un ostréiculteur, découvrant le monde de l'huître, sa culture, et la richesse du Golfe du Morbihan. Après quelques semaines de travail dans cette ferme, il lui vient l'idée de valoriser les "grosses huîtres" qui, peu consommées à la vente, sont vendues à l'international.

en dégustation pour les proches de Jean. Ceux-ci furent conquis par les produits qu'il avait élaborés. C'est alors que Jean s'est associé à sa maman, Nathalie, qui connaît, elle aussi, très bien le monde de la restauration.

La conserverie est une petite entreprise familiale et son état d'esprit est le partage du savoir et des connaissances entre artisans, producteurs, éleveurs, maraîchers, ostréiculteurs, pêcheurs ... et bien sûr le consommateur.

Ils proposent des recettes de tartinables, sur la base de terrines classiques et bien connues, et des aides culinaires (que l'on peut aussi tartiner) comme la crème de citron confit, toutes iodées aux huîtres naturelles de Bretagne.

Leurs produits plaisent autant aux fins gourmets d'huîtres crues qu'à ceux qui ne les aiment pas, en évitant la texture du mollusque et le bol d'eau de mer, tout en gardant la fraîcheur de l'huître, le goût de sa chair et de la mer.

Ils travaillent exclusivement les huîtres naturelles du Golfe du Morbihan. Les produits carnés sont sélectionnés en filière, certains ingrédients sont issus d'une agriculture biologique et le plus possible locaux. Aujourd'hui les huîtres sont achetées au prix du cours de l'huître, à son juste prix et non pas à prix bradé.

Mais pourquoi dans notre petit village de Saint-Laurs, quand on est originaire de Bretagne ? Tout simplement car les jeunes entrepreneurs n'ont pas trouvé de laboratoire financièrement abordable pour leur jeune entreprise dans leur région. Ainsi "Jeannot et ses bocaux" a atterri chez nous.

La jeune SARL a dû investir dans du matériel adapté à leur activité, mais a aussi fait appel à des professionnels pour concevoir leur site internet. Ils se sont également associés à une influenceuse cuisinière pour se faire connaître d'un public de cuisiniers amateurs. Nouvelle étape prévue : les salons agroalimentaires.



Quelques chiffres : 9 tonnes d'huîtres ouvertes lors de cette première année de production, soit 800 kg de fruits (huîtres sans coquilles) permettant de faire 10 000 pots de 100 g. Vous trouverez les bocaux de Jeannot dans plusieurs marchés de Bretagne, des épiceries fines, des caves à vins, et bientôt peut-être dans les magasins de produits artisanaux près de chez nous...

Bonne chance à nos jeunes entrepreneurs dans la pérennisation de leur activité. Vous pouvez les suivre sur leur site internet [www.jeannot-bocaux.fr](http://www.jeannot-bocaux.fr) .

## L'évolution d'une entreprise de notre Commune

### Les tissus bio d'Elise

Créée en juillet 2018, la micro-entreprise « L'atelier Bois et Tissus » d'Elise TEUIRA a connu cette année une évolution et se nomme désormais « Les tissus bio d'Elise ». A l'origine, spécialisée dans la confection d'articles en tissu certifié bio, il vous est désormais possible d'acheter sur son site des tissus pour confectionner vous-même vos vêtements. Vous pouvez également suivre ses créations et ses nouveautés en vous abonnant à sa page Facebook ou Instagram.



## Le tourisme

Vous devez recevoir de la famille ou des amis mais vous n'avez pas assez de place chez vous pour les loger ? Voici quelques adresses qui peuvent vous être utiles.

### Au son du jardin poitevin

Chambre d'hôtes avec 2 chambres, 26 et 47 m<sup>2</sup>, pour 2 et 4 personnes



**Catherine MONNIER**

11 rue de la Caumalière

☎ 05.49.75.90.51

✉ [ausondujardinpoitevin@gmail.com](mailto:ausondujardinpoitevin@gmail.com)

### Chez François et Annie-Claude

Gîte de 2 chambres, 3 lits, pour 4 personnes



**Chez Annie-Claude et François**

6 place de l'abbé Sabouraud

☎ 05.49.75.07.47

### Taxe de séjour

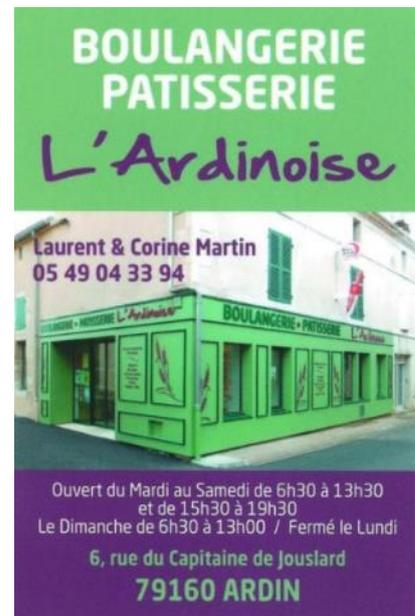
Dans le cadre de l'instauration de la taxe de séjour au 1er janvier 2020, nous vous rappelons, qu'en tant qu'hébergeur touristique, il est obligatoire de vous déclarer auprès de votre Mairie. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site [www.valdegatine.fr](http://www.valdegatine.fr) ou en vous connectant directement sur le lien : <https://www.valdegatine.fr/taxe-de-sejour.html>. Un guide papier peut vous être fourni sur simple demande auprès de la Communauté de Communes. Renseignements soit par téléphone au : 06 22 88 67 21 ou [isabelle.joachim@valdegatine.fr](mailto:isabelle.joachim@valdegatine.fr).

## Les services



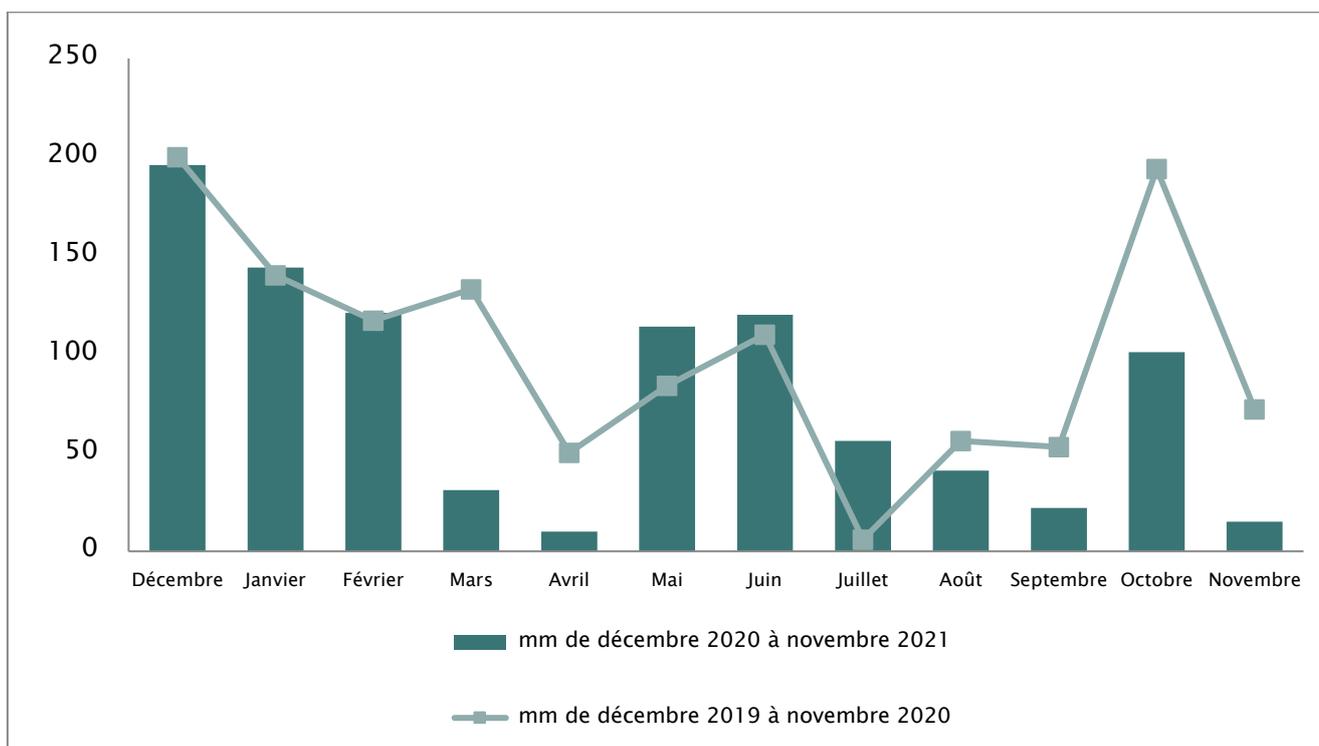
Le distributeur de pains, installé route de la Mairie et mis à disposition par la boulangerie « La douceur Coulongeoise » de Coulonges-sur-l'Autize, est arrivé en fin de contrat en novembre 2021. Afin de continuer à proposer ce service à ses administrés, la Municipalité a décidé d'investir dans un distributeur automatique de pains d'un montant de 11 988 € TTC. Celui-ci sera alimenté 365 jours par an par « La douceur Coulongeoise ».

Par ailleurs, nous rappelons que des tournées quotidiennes, hormis les lundis, sont effectuées par Monsieur MARTIN, boulanger d'Ardin. Vous pouvez le contacter au 05 49 04 33 94 si vous souhaitez bénéficier du portage à domicile.

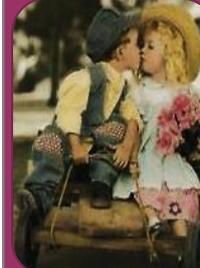
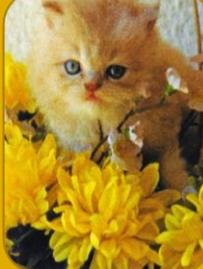
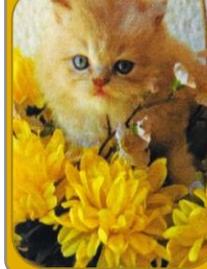


## Pluviométrie

### Précipitations sur notre Commune Relevés effectués à la Bruyère par Jacky GEFARD



# L'Agenda des Manifestations 2022

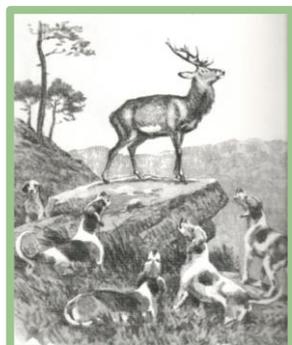
|   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|
|    | <p><b><u>JANVIER</u></b><br/>           Le 21<br/>           Vœux du Maire<br/><br/>           Les 29 et 30<br/>           Théâtre</p>  |    | <p><b><u>FÉVRIER</u></b><br/>           Les 04, 05 et 06<br/>           Théâtre<br/>           Les 11, 12 et 13<br/>           Théâtre<br/>           Le 13<br/>           Concours de belote</p> |    | <p><b><u>MARS</u></b><br/>           Le 03<br/>           Don du sang<br/>           Le 05<br/>           Festival des jeux</p>       |
|   | <p><b><u>AVRIL</u></b><br/>           Le 02<br/>           Cabaret<br/>           Les 08 et 09<br/>           Cabaret<br/>           Les 15 et 16<br/>           Cabaret</p>      |   | <p><b><u>MAI</u></b><br/>           Le 08<br/>           Commémoration guerre 39-45<br/><br/>           Les 28 et 29<br/>           Concours de boules</p>  |   | <p><b><u>JUIN</u></b><br/>           Le 02<br/>           Don du Sang<br/>           Le 04<br/>           Tournois 3P</p>             |
|  | <p><b><u>JUILLET</u></b><br/>           Le 14<br/>           Fête Nationale<br/>           Le 28<br/>           Don du Sang<br/>           Le 30<br/>           Vide-greniers</p> |  | <p><b><u>AOÛT</u></b><br/>           Le 07<br/>           Rallye saint laurentin</p>  |  | <p><b><u>SEPTEMBRE</u></b><br/>           Le 09<br/>           Assemblée générale<br/>           Le 29<br/>           Don du Sang</p> |
|  | <p><b><u>OCTOBRE</u></b><br/>           Le 09<br/>           Circuit des Vallées</p>  |  | <p><b><u>NOVEMBRE</u></b><br/>           Le 11<br/>           Commémoration guerre 14-18</p>  |  | <p><b><u>DÉCEMBRE</u></b><br/>           Téléthon<br/>           Le 22<br/>           Don du Sang</p>                                 |

Organisateurs :

- **Commune**
- **Sports et Loisirs**
- **La Vaillante**
- **L'Indépendante**
- **Buslaurs-Thireuil**
- **Don du Sang**

## LA VIE ASSOCIATIVE

## L'A.C.C.A La Saint-Hubert



# A.C.C.A.

## La Saint Hubert

### Composition du bureau

**Président** : Christian PÉROTTEAU

**Vice-président** : Jean-Luc LAINÉ

**Trésorier** : Guy DÉPREZ

**Secrétaire** : Olivier HÉRAUT

**Membres** : Etienne BISSON, David COMTE, Guénaël DEBORDES, Pierre HÉRAUT, Baptiste NOIRAUD

Il y a maintenant presque 2 ans qu'on nous parle du COVID-19 et malheureusement il est toujours là, ce qui impacte notre moral et tout ce qui peut être notre bien-être (sorties, restaurants, retrouvailles entre amis, ...). Ne nous laissons pas faire et tout en respectant les gestes barrières, sortons de notre léthargie en essayant de vivre comme avant.

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 12 septembre avec une période chaude et sèche.

Les chasseurs et les chiens ont pu néanmoins prendre l'air.

Pour cette saison 2021/2022, le nombre d'adhérents est de 19 sur un territoire quelque peu diminué en raison de la construction des éoliennes sur notre Commune.

Ne perdons pas de vue que la pratique de la chasse est avant tout un sport, n'en déplaise aux anti-chasses. Et ce sont les chasseurs qui paient les factures « dégâts de grands gibiers ».

### La perdrix rouge et grise :

On dénombre quelques compagnies avec très peu de jeunes (4 à 5), mais tout ce petit monde est resté bien caché dans les immensités de maïs encore sur pied.

### Le pigeon ramier :

Il est très présent près des habitations pendant toute l'année. Maintenant attendons les migrations de la « Saint Luc » pour espérer voir l'oiseau bleu en plus grand nombre.



### Le lapin et le lièvre :

Le lapin, gibier par excellence des années 50/60, a pratiquement disparu, le biotope ne lui convient plus du tout (absence de choux, betteraves et autres buissons épineux).

Le lièvre se porte plutôt bien encore cette année malgré la prédation de nombreux renards et autres rapaces. Le plan de chasse aux lièvres est de 6 jours avec au maximum 2 bracelets par chasseur.

### Le faisan commun :

Le nombre de coqs chanteurs aux 100 hectares a augmenté sur tout le territoire du GIASC en 2021, ce qui laisse prévoir une réouverture prochainement. Quelques compagnies ont été aperçues avant l'ouverture.

### Le chevreuil :

C'est un animal qui s'est bien acclimaté et qui est présent sur nos terres. Une trentaine d'animaux ont été recensés. Cette saison de chasse marque la fin d'une période triennale avant la prochaine où le nombre de bracelets attribués ne devrait pas changer (8 animaux prélevés sur 3 ans).



## Le renard :

Malheureusement comme chaque année, malgré les piégeages et les battues de régulation, il est toujours en forte densité, ce qui impacte sur toute notre petite faune sauvage.

## Le sanglier :

Il fait beaucoup parler de lui chaque année. On en dénombre de plus en plus. Cinq bêtes noires ont été prélevées sur notre Commune. La venaison est distribuée à nos agriculteurs et sans leur autorisation, nous ne pourrions-nous déplacer sur leurs terres.

## Les manifestations

Le samedi 8 mai, un cassoulet à emporter était organisé. Plus d'une centaine de personnes y ont participé. Rendez-vous en 2022 pour une prochaine édition.

Le 24 juillet, au stade, a eu lieu le repas des chasseurs et leurs épouses avec nos amis de Beugnon-Thireuil. Nos cuisiniers maison, David et Alexis, se sont mis au barbecue pour rôtir les sangliers. Après l'apéro, les 40 convives ont dégusté ce repas dans une bonne ambiance. L'après-midi s'est terminé avec jeux de pétanque et belote. C'est une manifestation à reconduire si possible.

Enfin, nous avons organisé, le premier week-end de septembre, un concours de pétanque, sur la place de La Rampière.



*De la part de tous les membres de l'A.C.C.A., je vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour 2022.*

*Le Président, Christian PÉROTTEAU*

## L'Amicale des donneurs de sang

Donner son sang, c'est aider 3 personnes. En effet, le sang prélevé n'est jamais transfusé directement. Le plasma, les globules rouges et les plaquettes sont séparés en fonction du besoin du malade et un des trois éléments lui est donné.

En 2020, 28 dons ont été réalisés par les habitants de Saint-Laurs.

Depuis 2020, pour donner son sang, il faut prendre rendez-vous sur le site [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) à la rubrique « où donner ». Sur chaque collecte, il reste cependant une dizaine de créneaux sans rendez-vous.

Les prochaines collectes pour 2022 :

- A Coulonges-sur-l'Autize, salle Colonica de 16h à 19h les jeudis 3 mars, 2 juin, 28 juillet et 22 décembre.
- A Villiers-en-plaine, salle des fêtes de 16h à 19h le jeudi 29 septembre.

*En espérant vous compter parmi les donneurs de 2022.*



**Pour rejoindre l'association :**  
[donusangcoulonges@gmail.com](mailto:donusangcoulonges@gmail.com)

*Pour l'association, Guy Déprez*

## L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION  
DES PARENTS D'ELEVES  
DE L'ECOLE PUBLIQUE  
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs. Ce financement n'est possible qu'avec votre aide, par votre présence et votre participation.

### Nos manifestations

Cette année scolaire aura certainement été la pire de toutes, enfin espérons-le !

La scolarité de nos enfants a été fortement perturbée par les décisions sanitaires prises en haut lieu : port du masque, jeux limités, cour d'école délimitée... Sûr que cela nuit à leur épanouissement. De la même manière, l'activité de l'APE s'est réduite quasiment à néant.

Notre fête de Noël de décembre 2020 n'a pu avoir lieu. Les enfants ont tout de même eu le bonheur d'accueillir le Père Noël dans leur classe et ont pu recevoir leur cadeau mais cela n'avait pas le même charme que notre manifestation où enfants et parents montent sur scène.



Pour couronner le tout, nous venons d'apprendre que l'édition 2021 ne pourrait également pas se tenir, le regain de l'épidémie faisant craindre de nouvelles difficultés sanitaires. Dommage pour les enfants de l'école, les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> qui avaient préparé leur spectacle. Concernant le spectacle des parents, l'affaire s'annonçait de toute façon compliquée avec seulement 7 personnes disponibles. Cela traduit l'investissement de l'ensemble des parents d'élèves !!!

Nous avons simplement réalisé une opération vente de brioches et gâteaux pour la période de Pâques qui a plutôt bien fonctionné.

La fin de l'année scolaire a de nouveau été privée de sa fête d'été qui permet de quitter l'école dans la bonne humeur. L'APE a cependant tenu à marquer le coup en organisant un goûter à la sortie de l'école et en dotant chaque élève partant en 6<sup>ème</sup> d'un dictionnaire.

La nouvelle année scolaire est repartie sur des bases identiques à la précédente. Pour la fin de l'année 2021, nous avons organisé deux opérations de ventes : un large choix de saucissons et des bières artisanales conçues par un producteur local. Notre plus grand souhait est de trouver un regain d'activité pour 2022.

### Notre fonctionnement

L'inactivité de notre association a forcément un impact sur notre solidité financière car il reste des points de dépense importants qui ne sont pas compensés malgré l'aide de la Municipalité qui nous soutient pleinement. Entre les achats de cadeaux (Noël, 6<sup>ème</sup>), les pots de début et fin d'année, les intervenants en classe (cette année un violoniste est venu faire découvrir la musique à l'école), les fichiers et fournitures scolaires et les charges fixes, l'APE doit sortir près de 1 500 € chaque année pour le bien-être de nos enfants.

#### Composition du bureau

**Présidente** : Virginie PÉROTTEAU  
**Vice-Présidente** : Coralie BODIN  
**Secrétaire** : Noëlle GEFFARD  
**Vice-Secrétaire** : Sabrina DESMOTS  
**Trésorière** : Marina PILLAC  
**Vice Trésorière** : Clotilde GADREAU  
**Membres** : Nathalie RUPIN, Bérénice SIMONNEAU

Là encore, le minimum de retour que l'on peut attendre des parents d'élèves est de participer à nos manifestations pour que notre activité perdure et que leurs chers enfants continuent de bénéficier de tous ces avantages.

Il n'y a pas eu non plus d'Assemblée Générale cette année, la composition du bureau reste donc inchangée.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'APE, n'hésitez pas à nous contacter. Vous avez à votre disposition une boîte aux lettres à gauche du portail de l'école. Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : [apestlaur@gmail.com](mailto:apestlaur@gmail.com).

Nous avons également une page Facebook APE école Emmanuel Girard sur laquelle vous pouvez suivre toute notre actualité.

*L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022.*

*La Présidente, Virginie PÉROTTEAU*

## Buslaur-Thireuil



# L'ÉQUIPE

## DU DIMANCHE

### Editorial...

Après deux saisons fortement perturbées par la pandémie de COVID-19, nous espérons tous que notre club de football va retrouver un rythme normal et que ce nouvel exercice aille enfin à son terme. Il a été difficile ces derniers mois de maintenir notre ambiance, de rassembler et de fidéliser nos partenaires.

Malgré tout, la quasi-totalité de l'effectif est resté fidèle à nos couleurs et nous lançons cette nouvelle saison avec 3 équipes sénior et une équipe de loisir.

En dehors du rectangle vert, notre association tente de relancer ses manifestations grâce à l'implication de ses dirigeants et continue de bénéficier du soutien sans faille de ses nombreux sponsors.

Nous comptons également sur l'appui de nos municipalités pour entretenir et améliorer nos structures afin de pouvoir accueillir nos fidèles supporters dans les meilleures conditions.

### Le bilan sportif

#### L'équipe première

Il est évidemment impossible de tirer un bilan sportif de la saison écoulée, celle-ci s'étant arrêtée au début de l'hiver après quelques matchs. Les deux nouveaux entraîneurs, François ROBIN et Steve LEGRAND, ont malgré tout tenu à maintenir la dynamique sportive en programmant des séances d'entraînement jusqu'au printemps afin de garder ce lien social trop souvent mis à mal ces derniers mois. Cela a permis à l'effectif de rester soudé et de garder une bonne forme physique pour bien démarrer cette nouvelle saison.



C'est donc sous la houlette de Steve LEGRAND et Aurélien MARILLET que le groupe a repris le chemin de l'entraînement courant juillet, l'objectif étant d'étaler les séances pour que les organismes ne soient pas trop mis à contribution et éviter les blessures.

La saison a réellement débuté fin août avec un périlleux déplacement à Smarves (D1), dans la Vienne, pour le premier tour de la coupe de France. Malgré un bon match, l'équipe s'est inclinée 3 à 0. Place alors à notre championnat de 2<sup>ème</sup> division dans lequel nous sommes engagés pour la 16<sup>ème</sup> saison consécutive, preuve de notre grande régularité.

La première satisfaction a été de retrouver notre stade Michel DUCEPT au Busseau après une saison d'inactivité suite à la réfection de la pelouse.

Ce début de saison ne nous sourit pas vraiment, avec de trop nombreuses blessures (parfois graves) qui plombent l'effectif. Nos premiers résultats furent décevants malgré des rencontres globalement maîtrisées mais la tendance semble s'inverser depuis novembre et il serait de bon augure d'enclencher une dynamique positive avant, pourquoi pas, de lancer une belle aventure en coupe des Deux-Sèvres.

## La réserve A

Pour cette nouvelle saison, notre équipe de 4<sup>ème</sup> division est toujours encadrée par l'insubmersible « Cali » assisté de Kévin CHAIGNEAU. Elle évolue sur le terrain de Saint-Laurs.

Malgré une bonne préparation, le début de saison est extrêmement compliqué avec une seule victoire et un match nul lors des sept premières rencontres. Il n'y a pas encore le feu dans la maison mais il va falloir rapidement inverser la tendance pour ne pas vivre une fin de saison tendue.

Les nombreuses blessures du début de saison n'arrangent pas la situation mais cela n'excuse pas tout et il faudra une plus grande implication de tous pour relever la tête. Peut-être que la coupe SABOUREAU servira de déclic !



## La réserve B

Bien évidemment lorsqu'on évoque les problèmes d'effectif lié aux nombreuses blessures, c'est malheureusement notre équipe 3 qui en subit le plus les conséquences.

Toujours coachée par Yohan LHERITIER, c'est parfois un casse-tête pour parvenir à aligner suffisamment de joueurs dans ce championnat de 5<sup>ème</sup> division.

Avant tout, la bonne ambiance règne dans cette équipe qui joue sans pression et cherche à prendre du plaisir sur le terrain.

## Le foot-loisir

L'équipe de foot loisir a également retrouvé le chemin des stades depuis septembre et espère que cette nouvelle saison ira au bout. Après près d'un an d'inactivité, il faut relancer la machine et ce n'est pas évident pour tout le monde !

L'effectif est stable et les joueurs du loisir ont une quinzaine de matchs programmés jusqu'en avril. Pour ne pas perdre les bonnes habitudes, les soirées se terminent toujours autour d'un très bon repas.

A noter également qu'une partie de nos anciens n'hésitent pas à rechausser les crampons le dimanche pour compléter les effectifs de nos équipes sénior.



**LE BUSSEAU** **BLT**  
POLE ASSOCIATIF Buslaurs-Thireuil

**SAMEDI 20 NOVEMBRE 20€**

**CHOUEROUTE**  
Ou TARTIFLETTE

Animé par **STEPH MUSIC**

**PASS SANITAIRE** - **LIVRAISON À DOMICILE**

**PLAT + DESSERT 16€**

Théoriquement vin offerts pour la réservation

**Réservations jusqu'au 16 novembre** après de Denis PÉROTTEAU  
au **05 49 25 12 80** ou **06 82 06 57 80**

## Nos manifestations

Nous avons vécu deux saisons très frustrantes concernant nos manifestations, qui sont les poumons du club et assurent le financement de nos saisons. Notre choucroute de 2020 a dû être annulée au dernier moment pour cause de confinement mais nous avons pu réaliser une opération Couscous à emporter en avril avec notre partenaire le Thir'O'Gnon.

Cela fait également deux ans que le rideau ne s'ouvre plus pour nos soirées cabaret.

Depuis cet été nous avons décidé de reprendre l'ensemble de nos activités et nous croisons les doigts pour mener à terme tous nos projets.

Nous avons organisé un concours de pétanque place de la Rampière le 20 août dernier qui a rassemblé 26 doublettes. Notre soirée choucroute a pu avoir lieu avec un retour en salle, elle a rassemblé 130 convives et nous avons livré 290 repas. Nous avons repris le chemin des répétitions pour nos soirées cabaret. Les dates de l'édition 2022 sont désormais connues : 2, 8, 9, 15 et 16 avril... A vos agendas !

## Les nouveautés du club

Comme nous l'évoquions en début d'article, la pelouse du stade du Busseau a été refaite grâce à la contribution de la Commune, permettant à notre équipe première d'évoluer dans de bien meilleures conditions.

Les bénévoles du club ont également travaillé pour améliorer les abords du stade avec l'installation de nouvelles mains courantes et de nouveaux panneaux publicitaires.



## Composition du bureau

### Composition du bureau

**Président** : D. PÉROTTEAU

**Co-Président** : C. RIVET

**Trésorier** : M. GERMAIN

**Trésorier adj.** : K. CHAIGNEAU

**Secrétaire** : V. GRELLIER

**Secrétaire adj.** : A. GEFFARD

**Membres** : A. BABIN, Y. FORESTIER, P. GEFFARD, F. GIRAUD, S. GRAVELEAU, E. JEANDEL, C. NEAU, F. NEAU, S. PIPET, F. RIVET, D. ROBIN

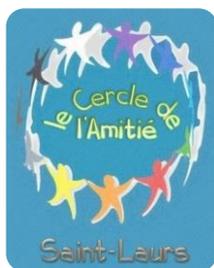
A l'issue de la dernière Assemblée Générale, notre Président Florian NEAU a décidé de laisser la main mais continue d'œuvrer au sein du bureau. Merci à lui pour son engagement à la tête du club.

Une autre figure a quitté le bureau cet été après plus de 40 ans de bons et loyaux services : Jacques ROBIN. Merci et bravo à lui pour son énorme dévouement et cette rare longévité.

***A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.***

*Le Bureau*

## Le Cercle de l'Amitié



L'année 2021 se termine et le Cercle de l'Amitié n'a pas grand-chose à vous signaler en raison de la COVID-19 qui nous a privés de nos après-midis du jeudi.

Cet été, nous avons quand même décidé de faire un pique-nique place de la Rampière. Celui-ci a eu lieu le 8 juillet avec la participation de 64 personnes. Heureusement, nous avons eu du beau temps. La pétanque, la belote et autres jeux divers étaient au rendez-vous. Ce fut une bonne et belle journée, quel plaisir de se retrouver !

Mi-septembre, nous avons repris nos rencontres (le mercredi au départ puis remises au jeudi). Environ 30 personnes sont présentes pour se distraire : marche, belote et jeux de société selon le désir de chacun. Le petit café de 17h est réconfortant !



Le 7 octobre, nous avons organisé une sortie à Niort :

Le matin, le marché nous a séduit avec ses fruits et légumes, viandes, poissons et autres. Les odeurs nous ont ouvert les papilles et le restaurant des Halles nous a régalé.

L'après-midi, nous avons visité le Port BOINOT très bien aménagé et intéressant à découvrir.

Enfin, nous nous sommes promenés le long de la Sèvre avec un temps superbe.



A ce jour, pas de nouveau projet, nous attendons le début de l'année pour envisager de nouvelles sorties.

Nous pensons faire une Assemblée Générale en janvier 2022. N'hésitez pas à venir rejoindre le Cercle de l'Amitié, vous y trouverez plaisir et convivialité.

A noter le départ de Mimi SOUCHET et Yvette BRUNET qui sont désormais en maison de retraite. Merci à elles d'avoir été de fidèles adhérentes durant toutes ces années.

### Composition du bureau

**Président :** Roger SUIRE      **Vice-Président :** Claudette DEBORDES  
**Trésorière :** Rolande NEAU      **Trésorier adjoint :** Guy DEPRESZ  
**Secrétaire :** Monique GIRAUD      **Secrétaire adjointe :** Françoise BOUJU  
**Membres :** Marcelle BERTAUD, Gérard DEFER, Bernard GIRAUD,  
 Daniel PAILLAT, Christiane ROUAIROUX

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous, et que 2022 vous soit agréable.*

*Le Président, Roger SUIRE*

## L'Indépendante

Malgré le contexte particulier de cette année 2021 et l'annulation de toutes les manifestations habituelles, la société de boules continue son activité et espère que l'année 2022 sera moins mouvementée car le contexte épidémique a mis à mal bon nombre d'associations.

Une réunion organisée par le Maire et les élus référents de la Commune début janvier, nous a permis de faire le point sur le devenir de notre association, sur nos besoins pour l'organisation de nos concours de belote et boules, et de nous proposer quelques priorités pour faciliter notre activité.

Nous avons été entendus et remercions la commission responsable au sein de la Commune qui nous a accordé la gratuité des photocopies et de la location de la salle ; pour l'organisation de notre concours de belote du mois de février, cela représente une économie non négligeable pour notre société.

Pour les concours de boules qui ont lieu au stade municipal, nous avons relaté dans un dernier bulletin les difficultés pour le montage des jeux. Le sous-sol est empierré et les piquets de soutien des planches sont difficiles à enfoncer pour notre main d'œuvre vieillissante, et surtout peu nombreuse. De plus, le terrain sablé sert de parking et la qualité des jeux s'en ressent malgré l'aide précieuse des employés municipaux. Depuis cette année vient se rajouter l'implantation de la buvette, qui était assurée bénévolement par notre fournisseur de boissons et qui, pour l'avenir, nous a laissé entendre que ce serait difficile. Une Commune voisine a refusé l'autorisation de buvette pour les concours de boules organisés sur leur terrain de sports. C'est pourquoi, nous avons émis le souhait de créer une nouvelle aire sablée, qui pourrait servir à d'autres activités comme la pétanque. Sinon, dans un avenir proche, nous organiserons nos concours de boules avec nos partenaires sur le terrain du Beugnon, équipé avec un Tivoli monté à la belle saison.

Nous avons enregistré cette année le départ de 3 sociétaires et la signature de 2 nouveaux si bien que l'on se retrouve encore avec un effectif suffisant pour représenter la société de Saint-Laurs/Le Beugnon. Parmi les trois fidèles de la société qui sont partis, figure Daniel PAILLAT, qui était vice-président et qui, pour raison de santé est parti à l'EHPAD de Benet. Nous le remercions chaleureusement pour son aide et sa fréquentation assidue aux concours de boules toute l'année. Nous remercions également Lucienne LAINÉ et Yvette BRUNET, qui ont rejoint les EHPAD de Coulonges- sur l'Autize et Saint Hilaire des Loges, pour leur aide lors de nos manifestations.

Nous espérons, pour cette année 2022, pouvoir organiser notre concours de belote à la salle Serge GAUDIN le samedi 13 février à partir de 14 heures. Nos concours de boules auront lieu, à Saint-Laurs les 28 et 29 mai, et au Beugnon les 23 et 24 juillet, probablement en doublettes.

Quelques concours de boules en doublettes ont été organisés en fin de saison à Nessier et Villiers en Plaine, le pass sanitaire était obligatoire et la buvette interdite. Une telle organisation est difficile pour notre société, nous attendons un assouplissement des contraintes sachant que le seul bénéfice provient de la buvette. La société était bien représentée lors de ces concours avec d'excellents résultats. Félicitations aux joueuses et joueurs qui n'ont pas perdu la main.



Nous lançons un appel aux bénévoles et personnes qui seraient intéressés par la pratique de la boule en bois. C'est un loisir peu onéreux et convivial.

***Nous vous présentons pour cette nouvelle année 2022 nos meilleurs vœux de bonheur et santé.***

***Le Président, Jacques BRUNET***

## L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>



### Le bonheur est sur le pré de l'Orée

Après deux saisons perturbées, la joie est de retour sur les terrains du FCJOA. Nos 200 jeunes licenciés ont retrouvé le chemin des entraînements et des matchs de l'Orée de l'Autize, encadrés par une équipe d'une trentaine de bénévoles. L'appui des clubs tuteurs est également important pour organiser, chaque week-end, une douzaine de matchs et plateaux. L'objectif est d'impliquer chaque club et d'utiliser l'ensemble des terrains.

Nos plus jeunes pousses U6-U7, nés en 2015 et 2016, sont encadrés par Pascal GEFFARD, dit Cali, chaque samedi matin à Saint-Laurs. La bonne humeur de cette vingtaine de joueurs représente notre vivier.

Les U8-U9 sont encadrés par Xavier AUDURIER, accompagnés de parents bénévoles, avec des entraînements le mardi soir à 18 h 30 à Saint-Maixent de Beugné et des plateaux le samedi matin, à Ardin à domicile.

Les équipes de U11 sont managées par Samuel AUDURIER et encadrées par de jeunes éducateurs (Eliott, Tom, Romain), avec des entraînements le mercredi soir à Ardin et des matchs le samedi matin à Fenioux.

Thierry BEAUBEAU conduit les 3 équipes U13, avec Hugues AUDURIER. Deux entraînements sont organisés chaque semaine (mercredi après-midi et vendredi soir à Coulonges) et les matchs ont lieu le samedi à Saint-Laurs et Coulonges.

Une entente est constituée depuis quelques années avec l'Avenir 79 pour nos U15, ce qui permet de disposer de 2 équipes à 11. Les entraînements se déroulent à Saint-Pompain les mercredis et vendredis soirs et sont conduits par Pascal MAURY et Corentin GERBEAU. Les matchs ont lieu à Saint-Pompain et Villiers en Plaine.



Nos U17 sont encadrés par Kenan GIRARD et Adrien BABIN. Ils s'entraînent à Saint-Laurs, les mercredis et vendredis et jouent leurs matchs au Busseau.

Le football féminin se développe également au sein du FCJOA avec plus de 20 licenciées ; une équipe U11-U13, encadrée par Samuel AUDURIER et une équipe U14-U17, en entente avec Gatifoot, encadrée par Jérôme ROUGER. Leurs matchs se déroulent à Ardin. L'accueil de nouvelles joueuses demeure une priorité pour étoffer les effectifs et donner un élan à la section féminine, avec une première licence gratuite pour toute nouvelle joueuse.

Le club poursuit sa structuration pour offrir les meilleures conditions d'accueil à nos jeunes, tout en conservant l'esprit convivial et la joie de se retrouver pour porter les couleurs de

l'Orée de l'Autize. Les équilibres demeurent toujours fragiles, l'équipe de bénévoles doit continuellement se renouveler et se renforcer. La réflexion sur l'embauche d'un salarié mérite d'être conduite pour marquer une nouvelle étape dans la progression du club et insuffler une nouvelle dynamique.

*Le Président, Stéphane BOUJU*

## Sports et Loisirs



*Comme l'ensemble de nos associations, Sports et Loisirs a vécu une nouvelle année tronquée par la pandémie qui nous affecte. Comme l'an passé, nombre de nos manifestations n'ont pu avoir lieu et nos activités tournent au ralenti. Petit tour d'horizon de cette année 2021.*



### Le festival des jeux

L'annonce d'un futur confinement avait mis fin à nos espoirs de réaliser la 2<sup>ème</sup> édition du Festival des Jeux le 14 mars dernier. A notre grand regret puisque tout était calé pour vous accueillir avec un large choix de jeux de société, un espace « jeux de bar » et de nombreuses animations tout au long de la journée. Nous espérons vivement que ce n'est que partie remise et que nous pourrions vous proposer cette manifestation le 5 mars prochain.

### Le tournoi 3P

Cela fait maintenant deux ans que notre tournoi ne peut avoir lieu. Cette manifestation est l'une des grandes réussites de Sports et Loisirs depuis ces dix dernières années avec un succès grandissant jusqu'à atteindre la barre des 80 doublettes en 2019. La formule est simple et efficace : 4 parties en un temps limité de 1 heure où l'on doit affronter ses adversaires sur les trois disciplines : palets, pétanque et ping-pong. Il faut à la fois être rapide et efficace mais ce n'est pas simple d'être performant partout. Les compétiteurs viennent de tout le département, sans oublier nos amis vendéens, experts en palets, qui nous rendent visite en nombre. Créé en 2012, notre 3P aurait dû fêter sa 10<sup>ème</sup> édition l'an passé. Alors nous espérons vivement vous retrouver le 4 juin prochain pour notre tournoi.

### Le vide grenier

Tout comme le tournoi 3P, la dernière édition de notre vide grenier remonte à 2019 et cela fait deux ans que les étals des particuliers et brocanteurs n'ont pu investir les rues de notre bourg. Nous savons également que ce type de manifestation est en quête d'un second souffle et a besoin de se renouveler pour rester attractive. Nous avons déjà réfléchi à de nouvelles animations pour rythmer la journée et nous espérons pouvoir les concrétiser le 30 juillet prochain.

### Le rallye saint-laurentin

Véritable point d'encrage des valeurs de notre association, notre Rallye St-Laurentin est l'une des rares manifestations qui résiste à la pandémie. Au cœur de l'été, difficile d'imaginer notre place de La Rampière privée de cette belle journée festive et conviviale. Ainsi, le 8 août dernier, les 60 marcheurs, accompagnés d'une vingtaine de vététistes, sont partis à la découverte des chemins vallonnés du Beugnon pour un circuit pédestre d'une dizaine de kilomètres et un parcours à vélo d'environ 30 kilomètres. Ils ont pu découvrir les somptueux paysages de cette petite Commune, de magnifiques points de vue, et profiter d'une météo idéale malgré un ciel menaçant.



Dès 12h30, les premières tables s'installent sur notre place mais tous les regards sont tournés vers le ciel, où nous essayons quelques averses. Comme dit le dicton : il suffit de laisser passer l'orage ! Les nuages ont peu à peu laissé place à de beaux

rayons de soleil et les 140 convives ont pu profiter d'un délicieux repas préparé par le Thir'O'gnon. L'après-midi s'est articulé autour de concours de pétanque, de palets et de parties de belote ou jeux de société. Après un bon dîner, chacun a pu regagner son domicile, l'humeur joviale. L'édition 2022 est programmée le 7 août.

## Le circuit des Vallées

Cette année encore, nous avons eu la possibilité d'organiser notre randonnée. Pour cette édition 2021, l'équipe organisatrice avait décidé de revoir une partie de ses circuits pour permettre aux vététistes de découvrir de nouveaux paysages. La randonnée pédestre, pour sa part, portait à la découverte des lieux historiques et pittoresques de notre Commune. Comme l'an passé, nous avons organisé notre pôle accueil sur le parking du stade afin de respecter les normes sanitaires. La météo était de nouveau clémente ce dimanche 10 octobre et malgré d'autres randonnées concurrentes dans les environs nous avons accueilli 204 vététistes et 219 marcheurs. Au final, une journée épuisante mais pleinement satisfaisante sur le plan de l'organisation. L'édition 2022 est prévue le 9 octobre.



*En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.*

## Le tennis de table

La crise sanitaire n'a malheureusement pas épargné notre club de tennis de table. La saison 2020-2021 s'est arrêtée au bout de quelques matchs et les salles n'étant plus accessibles, nos pongistes n'ont pu s'entraîner pour maintenir le rythme et partager leur passion. Les conditions n'étant pas optimales pour lancer une nouvelle saison, les responsables de la section ont décidé de ne pas s'inscrire en championnat en septembre dernier. Ils espèrent néanmoins pouvoir retrouver la compétition en cours d'année et continuent les séances d'entraînement le mardi soir. De la même manière, les séances de découverte pour nos jeunes pousses n'ont pu reprendre.

### Composition du bureau

**Président** : Denis PÉROTTEAU

**Vice-Président** : Jérôme PEITI

**Secrétaire** : Marie PÉROTTEAU

**Secrétaire adjoint** : Audrey MARTIN

**Trésorier** : Claude MITARD

**Trésorier adjoint** : Sylvain LEFEBVRE

**Membres** : Adélaïde FONTENEAU, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURÉ, Michel ISCH, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Ludovic PRIMAULT et Pauline VILLAIN.

## Nos voyages

Ce n'est bien évidemment pas une période propice pour organiser des sorties mais nous espérons que le contexte sanitaire s'améliore au fil des mois pour retrouver nos week-end conviviaux et festifs.

Retrouvez toute notre actualité sur [www.Sports-et-loisirs-de-Saint-Laurs.e-monsite.com](http://www.Sports-et-loisirs-de-Saint-Laurs.e-monsite.com) et notre Facebook Sports et loisirs de Saint-Laurs.

## Le bureau

Notre Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 10 septembre. Ce fut l'occasion de faire le maigre bilan de nos activités mais surtout de remercier et saluer trois membres du bureau qui ont décidé de passer la main : Amandine BOUTEILLER, Claude PASSOT et Romain VRIGNAUD. A l'issue du vote, nous avons eu le plaisir d'accueillir Adélaïde FONTENEAU, Michel ISCH et Ludovic PRIMAULT au sein de notre équipe.

*A l'aube de cette nouvelle année, que l'on espère meilleure que la précédente, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022.*

*Le Président, Denis PÉROTTEAU*

## La Vaillante

Déjà en 2020, notre fête d'été n'a pu être organisée faute à cette pandémie. Lors de notre assemblée générale d'octobre 2020, nous décidons d'annuler le théâtre pour 2021. Nous pensions alors pouvoir organiser notre concours de pétanque ainsi que le repas du mois d'août. Au début de l'été, n'ayant pas de certitude quant à l'organisation d'un repas en salle, nous avons dû y renoncer. L'année 2021 s'est donc déroulée sans manifestation pour La Vaillante.



### Travaux

Des fouines se sont introduites au-dessus du plafond de la salle occasionnant la destruction de plusieurs plaques. Après capture de ces indésirables, il a donc été décidé de refaire le plafond. Les matériaux ont été financés par l'Evêché et la pose effectuée par des bénévoles avec Guy en chef de chantier. Nous en avons profité pour changer l'éclairage existant par des néons à leds.

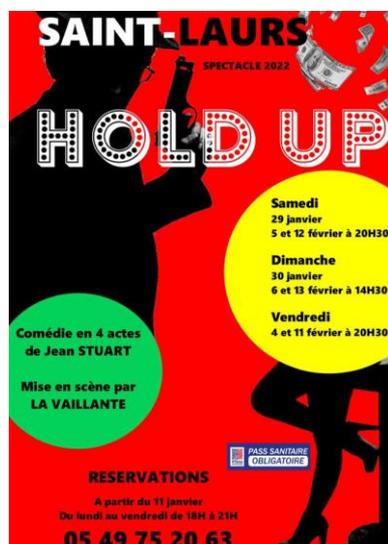
### Composition du bureau

**Présidente** : Catherine PÉROTTEAU  
**Vice-président** : Guy DÉPREZ  
**Trésorière** : Magalie DUTEAU  
**Trésorière adj.** : Dominique SIMONNEAU  
**Secrétaire** : Françoise BOUJU  
**Secrétaire adj.** : Yannick CROCHARD  
**Membres** : Sabrina DUMAS, Fabrice GAUTIER, Christophe GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH.

### Projet théâtre

En espérant pouvoir présenter un spectacle pour 2022, les membres de La Vaillante répètent actuellement une comédie en 4 actes de Jean STUART « Hold up ». L'action se déroule autour du braquage d'une banque. Rebondissements et rires assurés !! Les acteurs et actrices sont très heureux de se retrouver 2 fois par semaine pour les répétitions et auront à cœur de présenter un spectacle de qualité.

Les réservations commenceront le lundi 10 janvier 2022, du lundi au vendredi, de 18h à 21h par téléphone au **05 49 75 20 63**. Le pass-sanitaire sera exigé pour assister aux représentations.



### Hommage

Nous rendons hommage à Annie GEFFARD qui nous a quittés en cette année 2021. Elle était une actrice sérieuse et très dynamique sur scène. Chaque hiver elle prenait de son temps pour apprendre son rôle qu'elle connaissait sur le bout des doigts et qu'elle interprétait dans des jeux de scène bien maîtrisés. Elle a fait partie du bureau près de 40 ans, preuve de son attachement pour cette association. Elle avait également à cœur de confectionner de jolis bouquets disposés sur les tables pour notre repas de l'été.

*La Vaillante vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022.*



*La Présidente, Catherine PÉROTTEAU*

# C.C. VAL DE GÂTINE

## Les services

Vous trouverez toutes les infos utiles concernant notre territoire sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



### Pôle de Coulonges-sur l'Autize



20, rue de l'Épargne  
79160 Coulonges-sur-L'Autize  
**05 49 06 81 44**

#### Horaires d'ouverture au public :

9h- 12h30 / 13h30 - 17h  
Sauf le vendredi à 16h  
Fermé le jeudi après-midi

### L'Espace Enfance Jeunesse

L'espace Enfance Jeunesse, situé 7 route de Saint Pompain à Coulonges-sur-l'Autize, propose des activités aux enfants de 0 à 17 ans.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au **05 49 17 12 08** ou vous rendre sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



### Solid'R net

Une salle, équipée d'ordinateurs, est proposée gratuitement en accès libre, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouvertures. Il suffit simplement de se présenter à l'accueil du Centre Cantonal avec une pièce d'identité avant d'accéder à la salle informatique.



### Centre Musical Val de Gâtine



L'école de musique est un service proposé et financé par la Communauté de Communes. Les cours sont dispensés au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges-sur-l'Autize et sont répartis dans plusieurs disciplines : éveil musical, piano, guitare, batterie, saxophone, clarinette, flûte, musique d'ensemble.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **05 49 06 81 44** tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou consulter le site internet <https://valdegatine.fr> dans la rubrique « sortir et découvrir ».

### Se déplacer

Pour connaître les horaires de bus pour se rendre sur Niort, rendez-vous sur [modalis.fr](http://modalis.fr), site géré avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Chaque mardi matin, le minibus de la Communauté de Communes Val de Gâtine vient vous chercher à votre domicile et vous emmène au marché de Coulonges-sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05 49 06 81 44**. Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il suffit d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.





## Associations

Toutes les associations du territoire peuvent nous faire part de leurs manifestations ouvertes au public (au moins 3 semaines avant celles-ci)

→ via le lien [https://valdegatine.fr/sit/formulaire\\_sit.php](https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php)

afin qu'au niveau communautaire une communication puisse être faite.

De plus, sous réserve d'acceptation des différents sites partenaires, une information à plus grande échelle pourra être faite.

Renseignements : **06 22 88 67 21** ou [isabelle.joachim@valdegatine.fr](mailto:isabelle.joachim@valdegatine.fr)

## Office de Tourisme de Coulonges-sur-l'Autize

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, 4 place du château :

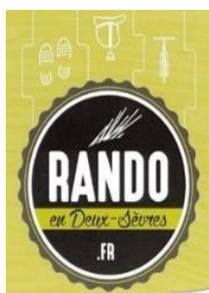
- du mardi au samedi : 9h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin :

- accueil téléphonique au 06 22 88 67 21 les : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00 et mercredi : 8h30 - 12h30 ou par mail [tourisme@valdegatine.fr](mailto:tourisme@valdegatine.fr)



## Randonnée



Pour les amateurs de randonnée, ce site [www.randoendeux-sevres.fr](http://www.randoendeux-sevres.fr) est fait pour vous !

Vous y trouverez plus de 200 circuits avec le descriptif et le plan téléchargeable en PDF. Il y a également des commentaires et des photos des autres randonneurs.

Sur ce site, il existe une randonnée sur Saint-Laurs : le chemin des Galibots. Le circuit part de l'église et fait une boucle d'environ 12.5 km. Des plans de ce parcours sont disponibles à la Mairie.



SAINT-LAURS - LE CHEMIN DES GALIBOTS

## Carte ambassadeur

**DEVENEZ  
AMBASSADEUR 79 !**

Faites découvrir les Deux-Sèvres à vos proches et profitez d'avantages exceptionnels.



**- 50 %  
- 25 %**  
entrées gratuites  
avantages exclusifs  
voies privées



**Procurez-vous vite  
votre carte !**

Conditions, inscriptions et liste des partenaires sur [www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
(rubrique Club Ambassadeur)

J'AME NON DÉPARTEMENT JE LE PARTAGE ! Informations : 05.49.778.779 - [tourisme@adt79.fr](mailto:tourisme@adt79.fr)

Vous habitez en Deux-Sèvres et vous avez plus de 18 ans, jouez la carte de l'Ambassadeur 79 ! **C'est gratuit !**

Être Ambassadeur 79, c'est profiter d'offres promotionnelles toute l'année et des rendez-vous VIP en avant-première une fois par mois, dès lors que vous êtes accompagnés d'une personne s'acquittant du plein tarif adulte.

- **50 %** minimum sur votre entrée dans les sites de visite,
- **25 %** minimum sur un grand nombre d'activités de loisirs,
- **10 %** dans les boutiques des Offices de Tourisme (hors librairie),

Cette une carte est nominative gratuite et ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans.

Elle est disponible dans les offices de tourisme du département ou sur [www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com).

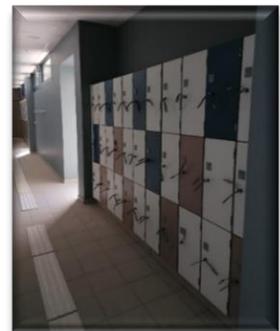
## La piscine



Après 6 ans de discussions et une année de travaux, la piscine, qui a désormais pour nom AQUAVAL, a ouvert ses portes au public mi-juillet. Parmi les nouveautés :

- la création d'une plage verte,
- une ouverture tous les jours (même le dimanche) de 10h30 à 12h et de 15h à 19h pendant la saison estivale,
- un accès aux personnes à mobilité réduite,
- la création d'activités assurées par l'association du Cercle des Nageurs de Niort (C.N.N.).

Tout au long de cette saison estivale, le C.N.N. a proposé de l'éveil aquatique, des cours gratuits pour l'apprentissage de la nage pour les enfants de 6 à 12 ans, du perfectionnement, du sauv'nage, des séances d'aqua'fit et des animations autour du water-polo.



## Le collège

Tout comme les primaires, la rentrée du collège est marquée par l'épidémie et les protocoles sanitaires : port du masque, élèves dans une classe attitrée, gestes sanitaires... Mais cela n'empêche pas les projets. Des travaux ont été réalisés avec l'aménagement du Foyer-Socio-Educatif et du préau et de nombreuses actions ont eu lieu dès le mois de septembre.

### Rentrée en musique



Jeudi 2 septembre 2021, les élèves du collège Henri MARTINEAU de Coulonges-sur-l'Autize ont été accueillis en musique pour la rentrée. Ils ont bénéficié, pendant la récréation du matin, en extérieur, d'un concert de jazz New Orleans, donné par le groupe « Nous c'est new ». Les musiciens ont proposé les plus grands standards du jazz, ainsi qu'une Marseillaise jazzy pour conclure.



Merci au Département des Deux-Sèvres qui a permis cette initiative qui entre dans le cadre institutionnel de la rentrée en musique. Cela a permis aux enfants de débiter avec entrain leur année scolaire, sous le signe de la découverte et de la bonne humeur.

### Journées d'intégration des 6<sup>èmes</sup> à Villiers-en-Plaine

Du 13 au 17 septembre 2021, les quatre classes de 6<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une journée d'intégration à Villiers-en-Plaine. Les élèves étaient accueillis pour une journée organisée en quatre ateliers encadrés par les adultes, professeurs et surveillants qui les suivent au collège :

- Atelier n°1 : Trivial pursuit (pour apprendre à chercher dans les dictionnaires, les manuels d'anglais, d'histoire-géo, de maths...)
- Atelier n°2 : S'organiser (gérer son temps à la maison le matin et le soir)
- Atelier n°3 : Mémoriser (prendre confiance et savoir développer sa mémoire)
- Atelier n°4 : Cohabiter (trouver sa place dans la classe, s'affirmer face aux autres, rester attentif à l'autre)

Autant d'activités permettant d'activer des qualités à mettre en œuvre tout au long de la scolarité, tout ceci en compagnie de leurs pairs, dans un cadre agréable.



## Exposition Franck AYROLES au château de Coulonges

Quatre classes du collège Henri Martineau ont pu admirer avec leur professeur d'Arts-Plastiques, les œuvres de l'artiste installé en Deux-Sèvres Franck AYROLES à l'origine, notamment des deux Dames de la Brèche à Niort. Le peintre et sculpteur exposait au château Renaissance de Coulonges-sur-l'Autize tout l'été.



## Les élèves de 6<sup>ème</sup> à la rencontre des élus



Au mois d'octobre, les 6èmes du Collège, accompagnés de leur professeur d'Education Morale et Civique, sont venus découvrir le rôle de la Mairie et rencontrer des élus. Ces échanges très positifs ont permis aux élèves de poser de nombreuses questions sur le travail des élus et sur leur rôle au sein de la Commune, sur le fonctionnement de la mairie, mais également d'échanger

sur les futurs projets. Cette leçon d'instruction civique très concrète permet également de sensibiliser les jeunes aux notions d'engagement et de citoyenneté.



# LES SERVICES

## L'Aide à la Personne

### L'Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile

L'ACSAD propose des services auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles avec le maintien à domicile, aide à la mobilité, l'accompagnement à la vie sociale, la garde d'enfants, le ménage, le repassage... sur Coulonges-sur-l'Autize et les Communes avoisinantes.



Numéro d'appel unique **05 49 06 21 81**  
du lundi au vendredi de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 17h.

Personne référente au sein de la  
commune : Aurélie FONTENEAU

**COORDONNEES**  
Centre Cantonal, 20 rue de  
l'épargne  
79160 Coulonges-sur-l'Autize  
[acsad.coulonges@orange.fr](mailto:acsad.coulonges@orange.fr)  
[www.acsad.fr](http://www.acsad.fr)



### L'Aide à Domicile en Milieu Rural



**ADMR**  
pour tous,  
toute la vie,  
partout

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide à domicile pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : garde d'enfants, aide et soins, téléassistance, aide au répit, transport accompagné, entretien du linge et du logement...

Retrouvez-nous au  
**3 rue du Commerce**  
à **COULONGES**  
SUR L'AUTIZE

**L'ADMR est à votre disposition**

**05.49.28.07.57**  
[admr.coulonges@fede79.admr.org](mailto:admr.coulonges@fede79.admr.org)  
[www.fede79.admr.org](http://www.fede79.admr.org)

**-50%**  
de réduction  
ou de crédit  
d'impôt



**AGILITÉ**  
LES NOUVEAUX  
SERVICES  
DE L'ADMR  
Une souplesse de services à tous âges de la vie

**DES SOLUTIONS  
EXISTENT POUR  
LES AIDÉS ET LES  
AIDANTS**

[www.agilite-admr79.fr](http://www.agilite-admr79.fr)

**ESPRIT  
TRANQUILLE**  
BIEN VIVRE  
À DOMICILE





**EN TOUTE  
SÉRÉNITÉ**  
BIEN VIVRE  
SON CHANGEMENT  
DE SITUATION

### Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

L'illettrisme, vous en avez entendu parler ?

Savez-vous qu'au niveau national 7 % de la population est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer ?





Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes luttent pour cacher ces réalités : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).

L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs Communes de la Gâtine. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner.

CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions. L'illectronisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité ! C'est ensemble que nous pourrons les faire reculer.

### Association C.L.É. :

Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay  
Des permanences ont lieu à Secondigny  
et Moncoutant.

Tél : **05.49.95.15.92 ou 07.71.68.94.89**

Site Internet : [associationcle.fr](http://associationcle.fr)

Facebook : [facebook.com/associationcle.fr](https://www.facebook.com/associationcle.fr)



## Le GRS 79

(Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé des Deux-Sèvres)

L'équipe du Guichet est mobilisée pour écouter, informer, orienter et accompagner, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au **05 49 04 76 38**, par mail : [grs@udaf79.asso.fr](mailto:grs@udaf79.asso.fr) et sur le site <https://grs79.org>. Elle peut également vous recevoir à l'U.D.A.F. des Deux-Sèvres, 171 avenue de Nantes à Niort.



Je ne sais pas à qui m'adresser  
ou je ne connais pas les démarches  
pour déposer une réclamation  
en santé.

### Au guichet :



nous **écoutons** vos plaintes, vos réclamations et vos demandes de médiation en santé



nous vous **informons** de vos droits



nous vous **orientons** vers la structure appropriée



nous vous **accompagnons** dans vos démarches



nous vous **assurons** du suivi de votre demande et de la réponse apportée

## SARCEL

### La garantie d'un service 7 jours sur 7

SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges-sur-l'Autize prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton ; ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Aucun engagement, aucun abonnement. Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement.

Un simple appel téléphonique suffit : au SIVOM : **05 49 06 06 24** ou à SARCEL : **05 49 04 34 69** jusqu'à 14h.

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le C.C.A.S. de votre Commune peuvent vous être accordées ; renseignez-vous auprès de ces deux services.



## Le Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.



### Leurs missions :

- accueil téléphonique et physique pour toute information en lien avec le vieillissement (ex : aides financières, aide aux aidants, coordonnées des clubs des aînés, des services à domicile, des maisons de retraite, des foyers logement, des groupes d'échanges...).
- aide à la constitution des demandes d'aides financières (allocation personnalisée à l'autonomie, aide-ménagère).
- orientation vers les professionnels (services à domicile, services de soins infirmiers à domicile, service de portage de repas, structure d'hébergement...).
- mise en place d'actions/animations collectives d'information, de prévention ou de sensibilisation (ex : atelier mémoire, groupe d'échanges, conférence...).

**Association Appui & Vous Nord  
Deux-Sèvres**

**CLIC Antenne de PARTHENAY**

Tel : **05 49 63 45 70**

33 rue Louis Aguillon 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public :

du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de  
14h00 à 17h



## La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la F.N.A.T.H. peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre déléguée communale Colette GEFFARD. Une permanence est également assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la Salle Rabelais sous le porche de la Mairie de Coulonges-sur-l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au **05 49 24 12 24**.

## La Ronde de Sarah

Pour aider une jeune fille handicapée, une association « La Ronde de Sarah » a été créée en 2005. L'objectif consiste à récupérer des bouchons plastiques et à les vendre à une société, le bénéfice servant à payer du matériel pour des personnes handicapées dont Sarah de Moncoutant. C'est pourquoi, deux containers affectés à la collecte de ces bouchons sont installés aux points d'apports volontaires. Merci à vous pour votre contribution.



## Les victimes de violences conjugales

**Etvous, çava?**



La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique  
PARLONS-EN ...



05 49 04 76 90

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour. C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.

C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger,

prendre un café, souffler pour mettre à distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous :

- Lundi 10 h 00 – 16 h 30
- Mardi 10 h 00 – 16 h 30
- Jeudi 10 h 00 – 16 h 30

Sur rendez-vous :

- Vendredi 10 h 00 – 16 h

Fermeture annuelle en août et semaine 52

**Contact :**

Téléphone : **05.49.04.76.90**  
 Mail : [accueildejour@udaf79.asso.fr](mailto:accueildejour@udaf79.asso.fr)  
 Adresse : 171 avenue de Nantes  
 CS 18519 - 79025 NIORT Cedex

Les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service.

Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations œuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

## L'environnement

### Le Centre Régional des Energies Renouvelables

#### Plateforme publique de la rénovation énergétique

La Communauté de Communes Val de Gâtine a mis en place un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique. Cette plateforme a pour objectif de prodiguer des conseils techniques, des accompagnements juridiques et aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments, pour les particuliers ou les professionnels.



Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser son bien immobilier, des travaux de rénovation énergétique sont essentiels. Mais ces travaux suscitent de nombreuses questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Ce service d'information et d'accompagnement est assuré par le C.R.E.R., Centre Régional des Energies Renouvelables. Vous pouvez y joindre directement un conseiller en énergie.

Pour bénéficier de conseils personnalisés, des permanences sont assurées sur le territoire du Val de Gâtine :

- Au centre cantonal de Coulonges-sur-l'Autize
- Au siège social de la Communauté de Communes, à Champdeniers
- A la mairie de Mazières-en-Gâtine

Contact et prise de rendez-vous au **05 49 08 24 24**.

Les services du C.R.E.R. proposés par la Communauté de Communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants.



### Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine

Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 Communautés de Communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent ! D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques.

Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie, ...).

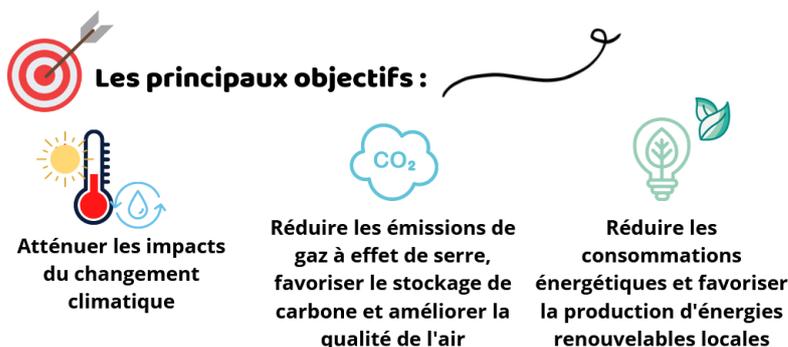
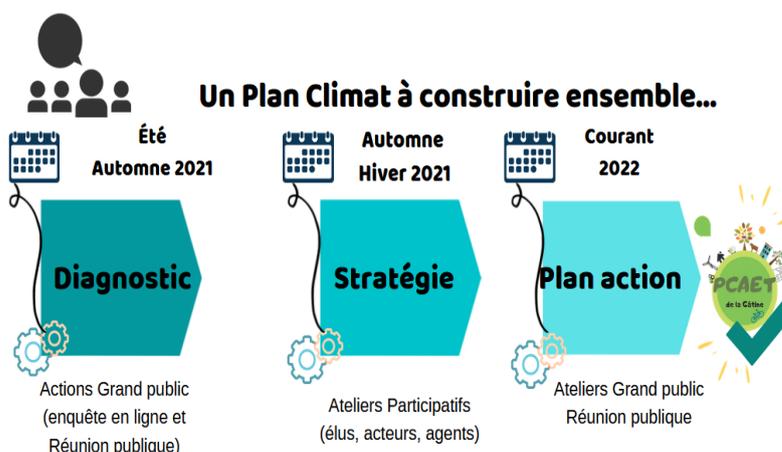
En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

## Planifier pour maîtriser

D'Airvault à Coulonges-sur-l'Autize, de Saint-Germier à Amailloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants. L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité.

Construire un Plan Climat Air Energie territorial de Gâtine (PCAET) répond donc à une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concernent tous.

Suivez toute l'actualité du PCAET sur le site du Pays de Gâtine  
 Rubrique « Nos missions »  
 → " Plan Climat Air Energie Territorial »  
 Renseignements : 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

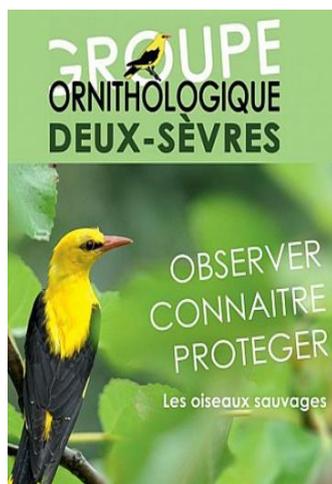


## Tous mobilisés !

Elus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes... votre participation compte. Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à un questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes !

Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.

## Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est une association à but non lucratif qui a pour objectifs l'étude et la protection des oiseaux et de leurs milieux. L'association est affiliée au niveau régional à Poitou-Charentes Nature et au niveau national à France Nature Environnement.

Elle a pour vocation l'observation, l'étude et la protection des oiseaux sauvages, nicheurs, hivernants ou migrateurs du département des Deux-Sèvres. Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres se veut être un acteur primordial de la conservation des oiseaux qui constituent un patrimoine naturel du département. Notre association regroupe tous ceux pour qui l'ornithologie, au-delà d'une passion, constitue la marque du respect de notre environnement.

Vous pouvez envoyer vos observations d'oiseaux sur le site [www.nature79.org](http://www.nature79.org), assister à des animations et sorties nature gratuites et ouvertes à tous, suivre l'actualité ornithologique sur notre site internet [www.ornitho79.org](http://www.ornitho79.org). Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 49 09 24 49 ou par mail [contact@ornitho79.org](mailto:contact@ornitho79.org).

## FREDON

FREDON est un Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour les végétaux. Cette fédération régionale déploie des actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les bio-agresseurs au profit de tous les détenteurs de végétaux.

La Commune adhère depuis plusieurs années à cette fédération qui permet à tous les habitants de la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter au **05 49 77 16 55**.



## Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

### Montre ta trogne en Deux-Sèvres !



Le CPIE de Gâtine Poitevine, dans son rôle d'éducation à la nature et à l'Environnement pour tous les publics, propose aux citoyens des Deux-Sèvres de contribuer à mieux connaître leur patrimoine naturel et paysager.

Comment ? C'est simple ! Lors de vos randonnées, balades ou même auprès de chez vous, repérez les « trognes » ou arbres têtards présents dans les haies ou dans les champs et reportez vos observations dans le formulaire présent sur le site : <https://cpie79.fr/accompagner/agriculture/montre-ta-trogne>

Il n'existe pas à ce jour de données de recensement de ces arbres au rôle pourtant si fondamental dans l'écosystème bocager et marqueurs de l'identité paysagère et culturelle de notre département.

À vous de jouer pour améliorer la connaissance et n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook pour connaître l'actualité de ce projet !



GATINE POITEVINE

## Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Ayant différents projets d'aménagement, le Conseil Municipal a choisi d'adhérer, cette année, au C.A.U.E. Cet organisme a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Il informe, sensibilise ou conseille ; il n'impose rien. Il propose de partager une exigence de qualité, tournée vers le monde de demain : la maîtrise de la consommation d'énergie, la qualité du cadre de vie, le respect des espaces naturels et agricoles, la santé, l'accessibilité de tous à tout...



### Qui peut consulter le C.A.U.E. ?

Les particuliers, les collectivités territoriales, les professionnels, les acteurs de l'aménagement et du cadre de vie : tous ceux qui recherchent une information, une aide dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

### Pourquoi consulter le C.A.U.E. ?

Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils d'un professionnel compétent et indépendant qui permettront de valoriser votre projet.

### Quand consulter le CAUE ?

Le plus tôt possible, quel que soit le projet : construction, réhabilitation ou aménagement.

Lucie Aubrac, Niort

Du lundi au jeudi : 9h00 -12h30 et 14h00-17h00

Vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-16h30

**05 49 28 06 28** [contact@caue79.fr](mailto:contact@caue79.fr)

## L'Emploi

### L'Accueil Information Conseil et Mobilisation vers l'emploi

L'A.I.C.M. est une association d'insertion à caractère économique qui intervient sur les cantons de Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Champdeniers, et Coulonges-sur-l'Autize.



Une double mission : L'AICM accompagne les chercheurs d'emploi du territoire vers une insertion professionnelle. Elle met à la disposition des particuliers, des entreprises, des collectivités ou des associations un large portefeuille de compétences apportées par les demandeurs d'emploi.

Pour les particuliers : Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien ? L'A.I.C.M. met à votre disposition les personnes dont le profil correspond aux travaux à réaliser (jardinage, bricolage, garde enfants de plus de 3 ans, ménage...). Ces emplois familiaux vous permettent de bénéficier d'une exonération fiscale de 50 % du montant des dépenses. Vous pouvez cumuler cet avantage avec un paiement par Chèques Emploi Service Universel préfinancé (CESU).

Château de La Ménardière  
79310 MAZIERES-EN-GATINE  
Tél. : **05 49 63 28 22** /  
[aicmaccueil@gmail.com](mailto:aicmaccueil@gmail.com)  
Facebook : @AICMMazières  
<http://www.aicm79.com>

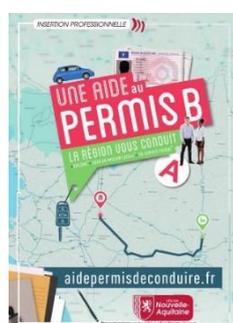
### La Maison De l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

La Maison De l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales multisectorielles
- l'accompagnement mobilité
- la gestion des clauses sociales dans les marchés publics et privés
- la participation au projet jeunesse
- la mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'insertion et l'emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- une intervention sur l'ensemble du territoire de gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale
- Espace régional d'information et de proximité

Maison de l'Emploi et des Entreprises  
de Parthenay et de Gâtine  
13 boulevard Edgar Quinet,  
79200 PARTHENAY  
05 49 94 23 46  
[mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr](mailto:mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr)

Permanence Mission Locale  
À Coulonges-sur-l'Autize  
Centre communal  
Tous les mardis matin



### Aide au permis de conduire

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement professionnel ? Suivi par une mission locale ou en service civique en Nouvelle-Aquitaine ?

Passez votre permis de conduire sans vous ruiner et multipliez vos chances d'accès à l'emploi !

Pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle, la Région Nouvelle-Aquitaine propose une aide au financement du Permis B. Pour en bénéficier, vous devez répondre aux quatre critères suivants : être âgé de 17 à 25 ans révolus, être issu d'une formation de niveau IV ou infra, répondre à certaines conditions de ressources, être engagé vers une insertion professionnelle. Plus d'informations sur : [www.aidepermisdeconduire.fr](http://www.aidepermisdeconduire.fr)

### Projet d'entreprises

Le service Développement Économique de la Communauté de Communes accompagne et conseille les porteurs de projets en termes d'investissements, transmission, extension, recherche de terrains et de locaux. Vous recherchez des terrains, des bâtiments, des aides financières, n'hésitez pas à vous adresser aux partenaires du territoire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GATINE  
Céline DALLET

Chargée de mission développement économique  
☎ 05 49 25 62 66  
✉ [celine.dallet@valdegatine.fr](mailto:celine.dallet@valdegatine.fr)



## LES INFOS PRATIQUES

### Mairie

#### Ouverture secrétariat de mairie

|                       | Matin            | Après-midi     |
|-----------------------|------------------|----------------|
| Lundi, mardi et jeudi | 8 h 30 - 12 h 30 | 15 h 30 - 18 h |
| Mercredi              | 8 h 30 - 12 h 30 |                |

Téléphone : 05 49 75 20 10 - E-mail : [mairiestlaurs@wanadoo.fr](mailto:mairiestlaurs@wanadoo.fr)

Site internet :  
[www.saintlaurs.fr](http://www.saintlaurs.fr)  
 Pages Facebook  
 & Twitter :  
 Saint-Laurs infos

### Nouveaux arrivants



Voici les démarches à effectuer lorsque vous arrivez sur notre Commune :

- Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.
- Venir vous déclarer en Mairie pour les ordures ménagères.
- Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.

Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au **05.49.95.03.47.** et à SEOLIS pour le compteur électrique au **0 969 397 901.**

Et bien sûr, vous pouvez venir vous présenter à notre secrétaire qui se fera un plaisir de vous renseigner sur notre village, ses activités et ses services.

### Les tarifs

#### Cimetière et columbarium

|                           | Cimetière              | Columbarium   |
|---------------------------|------------------------|---------------|
| Concession de 15 ans      |                        | 160 € la case |
| Concession trentenaire    | 25 € le m <sup>2</sup> | 280 € la case |
| Concession cinquantenaire | 30 € le m <sup>2</sup> | 700 € la case |

#### Photocopies

|                   | Particuliers | Associations (fournissant le papier) |
|-------------------|--------------|--------------------------------------|
| Format A4         | 0.20 €       | 0.06 €                               |
| Format A3         | 0.40 €       | 0.12 €                               |
| Format A4 couleur | 0.50 €       | 0.18 €                               |
| Format A3 couleur | 1.00 €       | 0.36 €                               |



#### Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

|              |        |
|--------------|--------|
| Repas enfant | 2.25 € |
| Repas adulte | 4.40 € |

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2021)

Les menus sont consultables sur notre site internet [www.saintlaurs.fr](http://www.saintlaurs.fr)

#### Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

|                      |         |
|----------------------|---------|
| La carte de 40 cases | 14.00 € |
|----------------------|---------|

## Location de la salle Serge GAUDIN

| Désignation  | Grande salle | Petite salle | Cuisine  |
|--|--------------|--------------|----------|
| <b>Associations communales</b>   |              |              |          |
| Réunion, Assemblée Générale  | Gratuité     | Gratuité     | Gratuité |
| Concours de carte ou jeux  | Gratuité     | Gratuité     | Gratuité |
| Repas  | Gratuité     | Gratuité     | Gratuité |
| <b>Particuliers de la Commune</b><br>(une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle) |              |              |          |
| Vin d'honneur  | 50 €         | 25 €         | 40 €     |
| Repas et mariage   | 90 €         | 40 €         | 40 €     |
| Supplément – 2 jours consécutifs   | 40 €         | 25 €         | 25 €     |
| Vin d'honneur après sépulture  | Gratuité     |              |          |
| <b>Particuliers hors Commune</b><br>(une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)  |              |              |          |
| Vin d'honneur  | 80 €         | 50 €         | 50 €     |
| Repas et mariage   | 145 €        | 65 €         | 50 €     |
| Supplément – 2 jours consécutifs   | 50 €         | 35 €         | 25 €     |

(Tarifs applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Pour réserver la salle des fêtes, vous devez vous adresser au secrétariat de Mairie.  
En cas de bris ou de perte, la vaisselle est facturée à son prix d'achat.

## Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans



**Bientôt 16 ans ? pensez au**  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

\* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :  
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
- de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

## Vos démarches administratives

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation ont évolué en 2017. Pour faciliter et simplifier les démarches des citoyens, l'administration propose de plus en plus de services en ligne.

Ces nouvelles pratiques imposent d'avoir à disposition un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Pour les personnes ne disposant pas du matériel nécessaire ou d'un accès à internet, des points numériques sont en place dans le département. Toutes ces démarches se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (vérifier que l'adresse comporte le sigle gouv.fr qui authentifie les sites publics).

### Important

Pour toutes vos démarches, vous devez disposer d'une adresse mail.

### Carte d'identité, passeport



### Les pièces à fournir

#### pour la carte d'identité

- un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la Commune du lieu de naissance)
- 1 photo d'identité récente (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- une pièce justificative de domicile

#### pour le passeport ajouter timbre fiscal :

- Adultes : 86 €
- Enfants : 0/14 ans : 17€  
15/18 ans : 42 €

\*(Coulonges-sur-l'Autize)

### Permis de conduire

**DEMANDE ou RENOUELEMENT**  
de votre **PERMIS DE CONDUIRE** :  
désormais, faites-le en ligne sur  
[permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr)



## Certificat d'immatriculation

**Comment faire mon CERTIFICAT d'immatriculation en ligne**



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, le dépôt des demandes de certificats d'immatriculation et la délivrance du titre s'effectue exclusivement par télé-procédure à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/>  
Le service d'immatriculation des véhicules n'accueille plus de public depuis le 2 novembre 2017.

- 1** Je peux faire une demande en ligne pour :
  - Un duplicata
  - Un changement d'adresse
  - Un changement de titulaire
  - Une cession de véhicule
  - Un autre motif
- 2** Je fais ma demande en ligne : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- 3** En fonction de ma demande je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- 4** J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.
- 5** Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Vous pouvez contacter le centre de contact de l'ANTS au 34.00 (prix d'un appel local/gratuit d'une box), tous les jours de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h. Afin d'être mis en relation directe avec un de leurs téléconseillers, nous vous invitons à saisir, lorsque le message vous le demande, le chemin suivant : 1-1-3-1-2

## Les autres démarches

| Demandes  | Où s'adresser                           | Pièces à fournir   | Coût     | Observations   |
|---|---|--|----------|--|
| Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès | Mairie où a eu lieu l'acte              | Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès | gratuité | Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse<br><i>(Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)</i> |
| Carte d'électeur                                  | Mairie du domicile avant le 31 décembre | Pièce d'identité et justificatif de domicile   | gratuité | Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant   |
| Duplicata du livret de famille                    | Mairie du domicile                      | État civil des conjoints et des enfants  | gratuité |  |

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

## Dématérialisation des demandes d'urbanisme

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les Communes auront la capacité de recevoir des saisines par voie électronique pour le dépôt des demandes d'urbanisme (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...).

En partenariat avec le centre instructeur de la Communauté de Communes et le SIEDS, une plateforme a été configurée pour recevoir les demandes d'autorisation sous forme électronique : « le SIGil'urba ».

Pour être instruites, ces demandes doivent être saisies sur la plateforme : <https://gnau-sieds.operis.fr>

Il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la Mairie, mais les avantages de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes
- des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires et l'affranchissement

## SICTOM – Régie des déchets

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Val de Gâtine. Chaque foyer dispose de deux bacs. Un bac vert pour les ordures ménagères et un bac jaune pour les emballages.

**NOUVEAU** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la collecte des déchets en porte à porte se fera en alternance, une semaine sur deux conformément au calendrier de collecte joint au SICTOM Infos que vous avez reçu dans votre boîte à lettres.

Dans le cadre de la redevance incitative, les bacs sont dotés d'une puce. Les conteneurs, ainsi équipés, sont rattachés à une adresse précise. Ce dispositif permet de suivre la consommation réelle du service et ainsi d'établir une facturation en fonction de la présentation du bac. Concrètement, le montant de la facture est divisé en deux parties :

- **Part fixe** : qui correspond à l'abonnement et à l'accès aux services (collecte en porte à porte, collecte en apport volontaire et accès en déchetterie)
- **Part variable** : qui correspond au nombre de levée du bac vert à ordures ménagères.



La facturation est faite au trimestre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 (1<sup>er</sup> trimestre = facturation en avril, 2<sup>e</sup> trimestre = facturation en juillet, 3<sup>e</sup> trimestre = facturation en octobre et 4<sup>e</sup> trimestre = facturation en janvier) et varie en fonction du nombre de personnes qui occupent le logement.

Deux points d'apport volontaires pour le verre et le papier, sont à votre disposition : l'un dans le **bourg de Saint-Laurs** (à côté de l'église) et l'autre à la **Rampière** (chemin de la Bruyère).

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire : Beugnon-Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un **badge d'accès**. Renseignements au 05 49 06 81 45

Un doute ? Une question ? Rendez-vous sur [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr) ou [valdegatine.fr/gestion-des-dechets-présentation](http://valdegatine.fr/gestion-des-dechets-présentation) vous pouvez également contacter le 05 49 06 81 45 ou par mail : [service.orduresmenageres@valdegatine.fr](mailto:service.orduresmenageres@valdegatine.fr)

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

|                                   | Matin      | Après-midi  |
|-----------------------------------|------------|-------------|
| <b>Ardin</b>                      |            |             |
| <b>Lundi, mardi</b>               | Fermé      | 14h00-18h00 |
| <b>Mercredi, vendredi, samedi</b> | 9h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| <b>Beugnon-Thireuil</b>           |            |             |
| <b>Mercredi</b>                   | 9h00-12h00 | 14h00-17h30 |
| <b>Samedi</b>                     | 9h00-12h30 | 13h30-17h30 |

## Le respect d'autrui

### Nuisances sonores

**USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ**

en semaine  
→ 8h-12h • 14h-19h

samedi  
→ 9h-12h • 15h-19h

dimanche / jour férié  
→ 10h-12h

**STOP AU BRUIT**

*Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !*

### Horaires d'ouverture du terrain multisports et du skate-park



Le terrain multisports et le skate-park sont des lieux publics.

Ils sont ouverts tous les jours de **10h à 19h30**.

Ces horaires ont été fixés afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

**Merci de les respecter.**



**ANIMAL NON IDENTIFIÉ**  
Si vous le perdez, vous le condamnez

En application des réglementations sanitaires, les animaux perdus non identifiés risquent l'euthanasie.

Pour le protéger et conformément à la loi, faites-lui poser une puce électronique ou faites-le tatouer.

### La protection contre la divagation des chiens et les déjections canines

Sais-tu que si ton animal s'échappe, il peut être envoyé en fourrière ?

La fourrière, c'est comme une prison pour lui sauf si à l'arrivée, on lui dit : "Mais toi je te connais ! Je vais appeler tes maîtres pour te libérer !"

Ça c'est possible s'il est identifié par un tatouage ou une puce électronique.

S'il n'est pas identifié, ça peut être... la peine de mort.

Un animal (chien ou chat), sans identification peut être, après 8 jours en fourrière, euthanasié par un vétérinaire. La peine est un peu dure, juste pour une petite escapade, alors si vous tenez à votre animal de compagnie, faites-le identifier !

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. Elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines notamment notre belle place de la Rampière. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. En cas de non-respect, les propriétaires peuvent être amenés à payer une amende de deuxième classe de **35 €**.

## Le brûlage des déchets verts



En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre de tous les types de déchets végétaux (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) est interdit toute l'année y compris en incinérateur de jardin.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.



**IL EXISTE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES**



### Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires...

C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).

### Le paillage

Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

## Réglementation Drones



L'utilisation de drones se développant de plus en plus et notamment sur notre Commune, un petit rappel concernant la législation des drones de loisir semble nécessaire.

Il est interdit de faire voler son drone près des habitations, dans des parcs ou des jardins publics. Il est également interdit de faire voler votre aéronef au-dessus du public. Votre drone est sous votre responsabilité. En cas d'accident, prévoyez une assurance spécifique pour protéger les personnes, mais également les animaux, ainsi que vous-même et votre matériel.

La réglementation des drones de loisir interdit de filmer des personnes à leur insu et de diffuser leur image sur internet. La hauteur maximale de vol est de 150 m. Par ailleurs, votre drone doit toujours être à portée de vue, exception faite du vol en immersion et du Follow-Me. Dans ces deux derniers cas, vous devrez être accompagné d'une autre personne pour vous seconder.

Le vol de nuit est interdit et ce, même si votre engin dispose de leds puissantes. Vous devez respecter les zones aériennes et les zones interdites de vol tels que les sites protégés, les sites nucléaires ou encore les bases militaires. Vous trouverez la liste de ces zones sur le site gouvernemental Géoportail.

Plus d'information sur [service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630)

## Servitude d'égavage, qu'est-ce que c'est ?

Votre résidence se situe aux abords des lignes de télécommunication. Sachez que vous êtes soumis à la servitude d'égavage et que vous avez l'obligation de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaire des abords des lignes de télécommunication. Ces opérations incluent **de couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique**. L'objectif étant de prévenir tout risque d'endommagement des réseaux.

Si ma ligne téléphonique est aérienne, je pense à élaguer la végétation en laissant une distance d'au moins 1,50m autour de la ligne.

Je veille également à élaguer ma végétation à l'aplomb de mon terrain. Les branches hautes devront être au minimum à 1,50m de distance des lignes téléphoniques.



Si l'égavage nécessite l'occupation du domaine public, il vous faut une autorisation spécifique de la Commune. Si tel est le cas, rapprochez-vous de votre Mairie pour formuler une demande d'autorisation d'occupation du domaine public. Le Maire peut par ailleurs imposer d'élaguer ou d'abattre les arbres dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage. Il a même le pouvoir de faire procéder à ces travaux aux frais du propriétaire négligent (article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).



Félicitation à Laurence PARENT pour cette magnifique photo qui est arrivée  
en 1<sup>ère</sup> position du concours 2022



Comité de rédaction :  
Commission communication  
Et Maryse Picauville

Site internet :  
<http://www.saintlaurs.fr/>

Facebook :  
<https://www.facebook.com/mairiesaintlaurs/>



Mairie de Saint-Laurs  
Le Pont 79160 SAINT-LAURS  
Tél. : 05 49 75 20 10  
E-mail : [mairiestlaurs@wanadoo.fr](mailto:mairiestlaurs@wanadoo.fr)